

## Stade Léo Lagrange - Poursuite de l'opération de restructuration - Aménagement d'un stade de 12 000 places et mise aux normes Ligue 2 Football

*M. l'Adjoint COLY, Rapporteur :*

### 1 - La situation actuelle

Construit en 1935-1939, le stade Léo Lagrange s'est progressivement dégradé et en 1999 la Ville a dû procéder à la démolition des gradins Sud et de la tribune Est dite «tribune populaire».

En complément, elle réalisait des travaux de réaménagement afin d'obtenir une homologation provisoire en cas d'accession de l'équipe du Besançon Racing Club Foot (BRC) au niveau supérieur :

- réalisation d'une nouvelle pelouse de 105 m x 68 m
- installation d'une tribune métallique Sud de 3 300 places.

Parallèlement à ces mesures provisoires, la Ville a engagé une démarche pour la construction d'un stade de 20 000 places en phases successives et, suite à un concours, le projet du cabinet de maîtrise d'oeuvre RCT Architectes Associés a été retenu par délibération du 3 juillet 2000.

Depuis l'automne 2002, la Ville et le BRC sont en contact régulier avec la Ligue de Football Professionnel pour étudier les conditions d'homologation du stade afin de permettre l'évolution du club en Ligue 2 si ses résultats sportifs lui permettent d'accéder à ce niveau dès la saison 2003/2004.

La Ligue de Football a en effet la responsabilité de l'organisation des compétitions professionnelles (niveaux 1 et 2) et peut définir, en complément des règlements de la Fédération Française de Football, les conditions imposées au club pour évoluer à ces niveaux. Son règlement prévoit des dispositions dérogatoires pour la première année.

Au cours des études conduites par les services municipaux avec un bureau d'études spécialisé en structure béton et un bureau de contrôle, un diagnostic a conduit en décembre 2002 à interdire l'utilisation des gradins Nord et en janvier 2003 à envisager la consolidation de l'escalier d'accès à la tribune d'honneur et l'aménagement de nouveaux sanitaires pour le public.

En l'état actuel, la capacité du stade Léo Lagrange est donc de 7 618 places : 5 118 places assises couvertes dans les tribunes Ouest (honneur) et Sud (métallique) et 2 500 places «debout» réparties entre les zones Est (1 800) et Nord (700 derrière les buts).

	Situation actuelle	Normes LFP transitoires 1 <sup>ère</sup> année	Normes LFP définitives 2 <sup>ème</sup> année
CAPACITE	7 618 places	10 000 places	12 000 places
Dont assises couvertes	5 118	6 500	8 000
ECLAIRAGE	580 lux, pylônes vétustes et non symétriques, alimentation aérienne	1 250 lux	1 250 lux
LOCAUX ANNEXES	Nouvelle répartition intérieure à réaliser dans un volume global suffisant	Plan type à respecter	
VIDEO SURVEILLANCE	Non	Non	Oui

## **2 - Le projet retenu en 2000 : un stade de 20 000 places par phases successives**

Le Conseil Municipal du 3 juillet 2000 a retenu suite au concours le projet de l'équipe de maîtrise d'oeuvre RCT. Le projet comporte la construction d'un stade «à l'anglaise», c'est-à-dire composé de 4 tribunes totalisant une capacité de 20 000 places et comportant tous les locaux et équipements nécessaires pour l'homologation au plus haut niveau et le développement des clubs locaux.

Sa réalisation comportait des phases successives redéfinies à l'issue des phases Avant-Projet Sommaire (APS) :

- 1<sup>ère</sup> tranche (ferme) : un stade de 12 000 places
  - . construction d'une tribune Est de 7 000 places
  - . démolition des gradins
  - . nouvel éclairage sur 4 nouveaux mâts
  - . réalisation d'un rideau-écran côté avenue Léo Lagrange
- 2<sup>ème</sup> tranche (conditionnelle)
  - . construction d'une tribune Nord de 2 500 places
- tranches suivantes : vers un stade de 20 000 places
  - . démolition tribune d'honneur
  - . construction d'une tribune Ouest de 7 000 places
  - . démolition tribune semi-définitive Sud
  - . construction d'une tribune de 3 500 places

## **3 - Le projet actuel : aménagement de 12 000 places et la mise aux normes Ligue 2**

Afin de disposer d'un stade à la hauteur de ses besoins et conforme aux normes du haut niveau, la Ville propose d'engager dès le printemps 2003 l'opération de restructuration du stade Léo Lagrange et de retenir :

- la première tranche du projet RCT retenu en 2000 pour atteindre la capacité de 12 000 places et le niveau d'éclairage de 1 250 lux exigés par la LFP
- travaux complémentaires pour atteindre, dans une première phase et dès l'automne 2003, les niveaux exigés à titre transitoire par la LFP et notamment la capacité de 10 000 places.

### **3.1 - Les travaux de la première phase**

Ils seront réalisés pour l'automne 2003 et comportent à la fois des travaux prévus dans le projet RCT et des travaux complémentaires et provisoires.

- Travaux prévus au programme du projet RCT
  - . installation d'un nouvel éclairage sur 4 mâts neufs repositionnés
- Travaux complémentaires : maîtrise d'oeuvre Ville (services techniques municipaux) avec l'assistance de partenaires externes tels que le bureau de contrôle technique (si les travaux l'exigent) et le coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (mission SPS rendue obligatoire dès lors qu'il y a co-activité de plusieurs entreprises)

- . démolition partielle des gradins Nord
- . réaménagement des sanitaires publics et de l'escalier d'accès à la tribune d'honneur
  - . installation de gradins tubulaires provisoires en zone Nord, compris travaux d'aménagement nécessaires et déplacement de la clôture du terrain, sanitaires et buvette
  - . restructuration intérieure des locaux situés sous la tribune d'honneur : travaux de démolition partielle de cloisons pour un réaménagement des espaces et de l'ensemble des travaux connexes (plomberie, sanitaires, menuiseries, cloisons, plafonds et mise en peinture).

A l'issue de cette première phase, l'éclairage et les locaux annexes seront en conformité et le stade disposera d'environ 10 000 places décomposées comme suit :

- Tribune Ouest (Honneur) : 1 766 places assises couvertes
- Tribune Sud (existante) : 3 352 places assises couvertes, soit un total de 5 118 places assises couvertes
- Gradin Nord (à installer) 3 000 places assises non couvertes
- sur les zones Est, Nord et Nord-Ouest 1 900 places «debout»

### **3.2 - Les travaux de la deuxième phase**

Ils sont à réaliser pour fin 2004.

Ils correspondent à la suite de la tranche ferme du projet RCT : construction d'une tribune Est de 7 000 places.

A cette date, la capacité du Stade Léo Lagrange sera portée à 12 000 places assises couvertes.

Une nouvelle composition des travaux est envisagée :

#### **- Tranche ferme**

- \* Construction de la tribune Est : seuls, les travaux nécessaires à l'accueil du public (sanitaires, buvettes) sont intégrés dans cette tranche
- \* Construction d'un écran en lieu et place de la tribune Nord

#### **- Tranche conditionnelle 1**

- \* Aménagement du plateau complet du niveau rez-de-jardin de la tribune Est dont notamment les locaux vestiaires et sanitaires pour les joueurs professionnels. A l'issue de la réalisation de cette tranche de travaux, la tribune Est deviendra la tribune principale, la tribune d'honneur actuelle restant le dernier élément de la construction initiale datant de 1933 / 1936.

#### **- Tranche conditionnelle 2**

- \* Aménagement des locaux des autres plateaux de la tribune Est, à l'exception de ceux réalisés lors de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle 1 ci-dessus, cette tranche conditionnelle achevant la construction complète de la tribune Est.

#### 4 - L'échéancier de réalisation

##### Première phase :

Le calendrier prévisionnel des travaux fixe à l'automne 2003 l'achèvement des travaux, cette date correspondant à la reprise de la saison sportive de football.

##### Deuxième phase :

Poursuite des études (études d'Avant-Projet Définitif, de Projet et d'Exécution) (tranche ferme et tranche conditionnelle 1), consultation et choix de(s) entreprise(s). Achèvement des travaux : Fin année 2004 - Début année 2005

#### 5 - Le coût de l'opération

##### \* Première phase

##### Travaux de la phase 1 du programme RCT :

Éclairage du terrain aux normes	1 000 000 € TTC
Sous-total	1 000 000 € TTC

##### Travaux sous maîtrise d'œuvre Ville

Démolition des gradins Nord	250 000 € TTC
Travaux proprement dits	320 000 € TTC
Équipement mobilier, honoraires des assistants à la maîtrise d'ouvrage, dépenses diverses, imprévus	30 000 € TTC
Travaux connexes : plate-forme clôture, réseaux	100 000 € TTC

Mise en place d'une structure tubulaire d'une capacité de 3 000 places assises non couvertes implantée sur l'espace résiduel entre le terrain et l'actuel gradin Nord, y compris buvette et sanitaires	800 000 € TTC
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

Sous-total	1 500 000 € TTC
------------	-----------------

<b>TOTAL PHASE 1</b>	<b>2 500 000 € TTC</b>
----------------------	------------------------

##### \* Deuxième phase

##### Tranche ferme

Coût global de l'opération de construction de la Tribune Est, comprenant les équipements minimums pour recevoir le public (sanitaires, buvettes, sono et vidéosurveillance)	7 500 000 € TTC
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

Dépenses diverses (études compl. et assurances)	500 000 € TTC
-------------------------------------------------	---------------

Mise en place d'un écran en lieu et place de la tribune Nord	350 000 € TTC
--------------------------------------------------------------	---------------

<b>TOTAL PHASE 2</b>	<b>8 350 000 € TTC</b>
----------------------	------------------------

<b>TOTAL GENERAL DE L'OPERATION</b>	<b>10 850 000 € TTC</b>
-------------------------------------	-------------------------

<b>Estimation des tranches conditionnelles</b>	<b>2 000 000 € TTC</b>
------------------------------------------------	------------------------

Pour rappel, les dépenses engagées sur les exercices précédents représentant les études préalables, frais d'organisation du concours de maîtrise d'œuvre, honoraires relatifs aux études d'avant-projet sommaire (APS) et Avant-Projet Définitif (APD) et de dépenses diverses (frais de publicité,...) s'élèvent à environ 460 000 € TTC.

Lors du concours, le cabinet avait effectué les études d'Avant-Projet Sommaire des tribunes Est et Nord et les études d'Avant-Projet Définitif de l'éclairage.

## 6 - Le financement de l'opération

La Ville sollicitera des financements auprès de l'État, du Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNADT) et du Fonds National de Développement du Sport (FNDS), auprès de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de tout autre financeur potentiel.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme de travaux ainsi que le calendrier prévisionnel des phases 1 et 2,
- autoriser M. le Maire à lancer les études en vue de la réalisation des travaux de la première phase sous maîtrise d'œuvre Ville de Besançon,
- approuver la nouvelle décomposition des tranches de travaux sous maîtrise d'œuvre RCT, telle que détaillée ci-dessus (tranche ferme et tranches conditionnelles 1 et 2) et à autoriser M. le Maire à passer les avenants aux marchés de prestations de service déjà signés (maîtrise d'œuvre, contrôle technique et coordination en matière de sécurité et de protection de la santé),
- engager la tranche ferme de l'opération, phases 1 et 2 telles que définies ci-dessus (réalisation de l'éclairage du terrain - construction de la tribune Est de 7 000 places avec les seuls éléments d'équipements nécessaires à l'ouverture au public) ; mise en place d'un écran,
- approuver le calendrier de la réalisation de la tranche ferme (phases 1 et 2) tel que prévue ci-dessus,
- autoriser M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'État, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de tout autre organisme ayant vocation à participer à la construction d'équipements sportifs de ce niveau, sur la base du programme ci-dessus, aides qui seront inscrites par décision modificative au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives, en recettes à l'imputation 90.412.1321/1322/1323/1325/1328.00626.33000,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux après appel d'offres pour la phase 1, le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2003 et suivants à l'imputation 90.412.2313.00626.33000, étant précisé que pour les avenants entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

**«M. Jean-Loup COLY :** Je voudrais d'abord saluer Stéphane PAILLE, l'entraîneur du BRC qui nous fait l'amitié de suivre nos débats et le féliciter à la fois pour sa bonne saison actuelle mais aussi pour le travail qu'il a fait l'an dernier car même s'il n'a pas obtenu les résultats au bout du compte, la préparation de l'année dernière a beaucoup servi à la réussite de l'équipe de cette année.

Je crois que le plus simple, c'est que vous vous reportiez au schéma qu'on vous a distribué sur les tables. Je vais commenter les trois premiers schémas puisque c'est ceux-là qui concernent la délibération d'aujourd'hui et les engagements que nous avons pris. Le stade Léo Lagrange dans sa configuration actuelle c'est 7 618 places dont 5 118 assises. Ce stade n'est évidemment pas à la hauteur de ce qu'on peut souhaiter pour une capitale régionale et l'objet de la délibération d'aujourd'hui c'est d'une part de permettre au BRC de monter en Ligue 2, d'autre part et j'insiste, d'engager de manière tout à fait volontaire les conditions d'un stade qui soit aux normes indépendamment des résultats sportifs qui peuvent être aléatoires comme on le sait. C'est donc le projet que nous vous proposons ce soir, c'est-à-dire à la fois naturellement répondre de manière réactive à une situation sportive qui est celle que l'on connaît mais aussi permettre à la Ville de disposer d'un stade qui soit correct et qui corresponde à ce qu'on peut attendre d'une ville de 120 000 habitants.

Vous avez donc le premier schéma qui vous donne la situation présente avec 5 118 places assises couvertes, essentiellement donc la tribune Ouest et la tribune Sud avec un certain nombre de places «debout» à l'Est et sur les gradins Nord que nous avons été obligés de fermer avant la rencontre contre le Paris Saint-Germain en raison des problèmes de sécurité. Cette situation va donc évoluer rapidement avec le deuxième schéma que vous avez en dessous, qui est l'état transitoire qui permettra dans un délai rapide de mettre le stade aux normes nécessaires pour l'accès du BRC en Ligue 2 avec, pour l'automne prochain, un certain nombre de travaux qui seront effectués. L'installation de 3 000 places en tribune provisoire, gradins non couverts côté Nord, l'aménagement d'un certain nombre d'équipements qui se situent sous la tribune Ouest qui sont les vestiaires, etc. l'installation de l'éclairage définitif qui sera porté à 1 250 lux sur les quatre pylônes et puis un certain nombre de places que vous avez en hachuré, de places «debout». Donc cet état transitoire portera le stade à 10 000 places avec une situation qui permettra d'une part l'évolution de l'équipe en Ligue 2 mais qui n'empêchera pas d'engager les travaux pour la troisième phase que vous avez en premier sur la deuxième feuille et qui est la tranche ferme sur laquelle nous sommes engagés, qui consiste en la construction d'une tribune de 7 000 places assises couvertes, tribune dite Est. A ce moment-là nous aurons un stade doté de 12 000 places qui seront toutes assises d'ailleurs, qui seront même au-dessus des normes de la ligue professionnelle pour les équipes de Ligue 2 puisque les normes officielles c'est 12 000 places dont 8 000 assises couvertes.

Voilà quelles sont les propositions que nous faisons. Elles sont à la fois je dirai raisonnables et ambitieuses. Elles correspondent à une situation sportive qui est celle que nous connaissons, c'est-à-dire que le BRC est actuellement premier de son championnat avec 7 points d'avance sur la première équipe qui ne peut pas accéder puisque vous savez qu'il y a trois équipes qui peuvent accéder en Ligue 2 donc dans une situation solide sur le plan sportif mais j'insiste encore une fois, quel que soit le résultat du BRC à la fin de la saison, ce programme sera intégralement respecté dans toutes ses tranches car nous souhaitons parvenir rapidement à doter la ville d'un stade de 12 000 places.

Je laisserai le Maire peut-être parler des aspects financiers du dossier. Le coût total, c'est 10,8 M€ ; nous avons fait d'ores et déjà un certain nombre de démarches vers nos partenaires potentiels pour le financement de cette opération, Conseil Général, Conseil Régional, État, CAGB éventuellement. C'est un effort important mais en même temps je crois réaliste. A la fin de ce mandat, nous aurons remis aux normes, je dirais remis à niveau deux équipements importants pour une ville, pour une agglomération de cette taille. Nous aurons un Palais des Sports à 4 000 places et un stade à 12 000 places, je crois que c'est à la fois tout à fait raisonnable et ambitieux, je répète ces deux termes car ils doivent aller ensemble, pour une agglomération de cette taille, ça me paraît tout à fait correct.

Avant de répondre éventuellement à des questions, je voudrais dire deux petites choses en complément. Cet effort que nous réalisons pour les deux équipements importants, ça ne doit pas être l'arbre qui doit cacher la forêt de tout l'effort qui est fait pour le sport à Besançon et notamment pour le sport pour tous car je crois qu'il ne faut pas opposer sport de haut niveau et sport pour tous. Nous faisons

un effort pour le sport de haut niveau parce que nous considérons que c'est porteur pour la Ville, que c'est source de dynamisme, source de fête, que c'est aussi une locomotive pour le sport amateur et tous les clubs sportifs et tous les sportifs bisontins le savent d'ailleurs. Nous essayons de faire dans la politique sportive et dans notre politique de communication un lien, un aller retour entre sport de haut niveau et sport dit de masse. Je rappelle que le budget du sport, c'est 6,6 Me dont 5,4 pour le sport pour tous, que nous avons des contrats d'objectifs pour le sport de haut niveau qui sont maîtrisés avec des règles claires mais que nous avons pour l'essentiel évidemment un travail qui se fait au jour le jour, qui n'est peut-être pas aussi médiatisé, aussi mis en avant que le Palais des Sports ou le stade mais qui se fait au jour le jour pour le sport pour tous. Je rappelle quelques chiffres rapidement, il y a 1,645 million d'utilisateurs par an des équipements sportifs municipaux, il y a 14 gymnases, 11 salles spécialisées, 2 piscines couvertes, une piscine d'été, une patinoire, 29 stades de foot à 11 ou à 7, 4 stades de rugby, un stade d'athlétisme, etc. Je rappelle aussi que, en ce qui concerne en tout cas le Palais des Sports car pour ce qui concerne le stade Léo Lagrange c'est évidemment plus difficile pour beaucoup de raisons et notamment par rapport aux problèmes de la pelouse, le Palais des Sports n'est pas occupé uniquement par le sport de haut niveau. Il faut savoir que 33 % de l'occupation du Palais des Sports concernent les scolaires et ça restera un élément que nous maintiendrons car nous pensons que tous les équipements doivent être à la disposition de tous.

Je voudrais terminer en disant que la politique sportive de la Ville c'est aussi bien sûr le travail des hommes et des femmes du service des Sports, 104 agents, les animations sportives en direction des scolaires, toute la politique qui est faite en direction notamment de l'apprentissage de la natation qui est une grande tradition bisontine depuis longtemps. Nous avons maintenant l'initiation au patinage aussi dans le domaine scolaire et donc c'est un ensemble dans lequel nous n'opposons pas sport de haut niveau et sport pour tous mais au contraire, nous faisons d'un même pas fonctionner les deux car nous pensons que les deux sont importants pour Besançon.

**M. LE MAIRE :** Je te remercie Jean-Loup. Pour le financement, vous avez le détail, c'est 10 850 000 € TTC. Nous sollicitons effectivement des subventions au niveau du Conseil Général tant sur le contrat CITE que sur le fonds d'écrêtement de la taxe professionnelle. J'ai rencontré le Président du Conseil Général, M. GIRARD, je dois le rencontrer à nouveau lundi prochain et je dois dire que j'ai reçu un accueil très favorable de sa part. J'ai reçu un accueil aussi très favorable du Préfet de Région, Alain GEHIN qui comprend tout à fait notre problématique et qui approuve le schéma que nous lui avons présenté et son échéancier dans le temps. Il a bien compris qu'effectivement on ne pouvait pas faire un stade de 20 000 places tout de suite, que d'ailleurs nous n'en aurions pas besoin et qu'en plus personne ne le demandait. Je dois voir très prochainement le Président du Conseil Régional qui me semble ouvert par rapport à ça ; il m'a précisé que le Conseil Régional ne finançait que la formation ; c'est ce qui a été fait à Bonal sur le centre de formation mais je lui ai rappelé, et il en a convenu d'ailleurs, que concernant le stade de Vesoul, la Région avait financé le stade sur des volets territoriaux du contrat de plan. Ça avait d'ailleurs été adopté à l'unanimité je crois par l'ensemble des Conseillers de la majorité et de l'opposition moins une abstention. Donc il y a plutôt un bon état d'esprit autour de ce projet et je m'en félicite car je crois que chacun a bien compris l'intérêt pour la capitale régionale d'avoir un stade de ce niveau. Nous ferons des démarches aussi au niveau du FNDS, du FNADT, c'est vu avec le Préfet. Je compte bien sûr sur chacun ici de nos collègues conseillers régionaux pour qu'ils appuient nos demandes à la Région, surtout ceux qui font partie de la majorité, et sur l'appui aussi au niveau du Conseil Général parce que je crois que vous avez tous compris que le foot c'est vraiment quelque chose de très très populaire à Besançon et qu'au-delà du foot, je crois que le stade Léo Lagrange fait partie du patrimoine de la ville et les Bisontins sont attachés à ce stade qui a été construit il y a quand même presque 70 ans. Ce n'est pas quelque chose de récent. Comme je le disais dernièrement en boutade, je n'étais pas né quand on l'a construit mais on va effectivement ce soir prendre la décision d'en faire un nouveau. Par rapport aux sommes qui sont en cours de négociation, par honnêteté vis-à-vis des présidents des exécutifs, elles sont en cours de discussion donc on ne peut pas les annoncer ce soir, mais je répète que j'ai reçu un accueil plutôt favorable, déjà au moins du Président GIRARD que j'ai rencontré. Quant à la Région, je dois m'y rendre prochainement.

**M. Pascal BONNET** : Monsieur le Maire, je voudrais déjà m'associer et associer l'opposition municipale aux félicitations de Jean-Loup COLY à Stéphane PAILLE et au BRC. Je crois que Jean-Loup COLY a bien fait d'insister aussi sur le travail avant les résultats d'aujourd'hui et nous étions un certain nombre -il y avait moins de monde à l'époque mais c'est bien qu'il y en ait plus maintenant- à dire ensemble «Allez les Rouges !», ce qui surprenait parfois pour des élus de droite, Robert SCHWINT notamment en était surpris mais c'était le temps d'un match, après on revient à d'autres couleurs.

**M. Benoît CYPRIANI** : Il vaut mieux dire «Allez les Verts» !

**M. Pascal BONNET** : Ça s'est dit en foot il y a longtemps.

**M. LE MAIRE** : Monsieur BONNET, ne vous laissez pas distraire par M. CYPRIANI.

**M. Pascal BONNET** : Je voudrais dire qu'on est quand même là aussi dans un contexte particulier qui n'est pas vraiment celui d'un vote en délibération de Conseil Municipal mais pratiquement une sorte d'arrêté municipal public parce que vous n'avez pas le choix, nous n'avons pas le choix eu égard aux exigences des autorités du football professionnel. On est dans un contexte d'urgence. Il y a aussi une réflexion à plus long terme, donc c'est vrai que ce débat est complexe. Et il est évident que dans le contexte, vous ne pouvez que dire oui, nous ne pouvons que dire oui aux exigences du football professionnel pour permettre au club, le BRC, d'être en mesure de monter en Ligue 2 mais aussi parce que nous souhaitons voir un stade d'envergure d'une capitale régionale au-delà des performances du club, et je crois que le fait de bien faire la différence entre l'intérêt d'un stade et les performances du club est une bonne chose. J'ai regretté que cela n'ait peut-être pas été fait plus tôt parce qu'il ne faut pas mettre trop de pression, à mon avis, sur le club par l'importance des décisions qu'on peut prendre. Au-delà des performances du club, le football comme sport national à vertu éducative, manquait à Besançon à un certain niveau pendant quelques années et revient, et le stade en tant que lieu d'accueil de manifestations sportives internationales a manqué aussi pendant un certain temps. Quand on voit l'Equipe de France Espoir aller dans des villes de notre taille qui n'ont pas d'équipe de niveau européen mais qui ont un stade d'envergure régionale, on peut regretter d'en être encore là aujourd'hui. Donc bien entendu on ne peut que dire oui, il n'est pas question pour nous de dire non ni de nous abstenir mais on est bien gêné d'être obligé de dire oui et d'une certaine manière cautionner ainsi un certain nombre de dérives qu'on a critiquées au fil des années. Cela nous amènera à ne pas prendre part au vote, parce qu'il n'est pas question pour nous non plus d'entraver la ville dans ce qui paraît absolument impératif et urgent, mais il n'est pas question pour nous non plus de cautionner tout ce qu'on a remis en question au fil des années. Et je dis que ce choix aujourd'hui vient trop tard et qu'il est malvenu en terme de lieu, je m'explique : trop tard parce que vous dites vous-même que le stade est antérieur à la dernière guerre mondiale, les travaux auraient dû commencer dans les années 80. On a au moment où le BRC est arrivé à nouveau en championnat national avec une éventualité de monter, été dans l'urgence avec une réponse dans l'urgence déjà et un projet à long terme qu'on a mis de côté après quand il n'y avait plus de perspectives de monter. Et j'étais de ceux qui ont dit : ne nous limitons pas aux performances du club, raisonnons en terme de construction d'un stade d'envergure régionale dans l'intérêt de la ville et aussi dans l'intérêt du club pour ne pas être dans la situation d'urgence dans laquelle on est aujourd'hui. Donc on ne peut pas oublier le passé et il y a quand même aujourd'hui l'héritage d'une longue attente et une inflexion de la politique municipale par rapport au mandat précédent où le football professionnel était un petit peu mis de côté, mais on ne peut pas aujourd'hui faire comme si le passé n'existait pas.

Ensuite, je trouve et nous trouvons qu'il y a une question de fond qui est celle de l'implication de la Ville, et au-delà, de l'Agglomération. Vous évoquiez la position du Conseil Régional ; le Conseil Régional justement répond en terme territorial à des demandes émanant de structures intercommunales et aujourd'hui, la compétence équipements sportifs est de nature intercommunale. On est dans une décision municipale parce que la dimension intercommunale de l'agglomération en matière

d'équipements sportifs n'est pas encore bien précisée pour ce qui est des gros équipements dépendant de la Ville et ce n'est pas que le stade, c'est le Palais des Sports qu'on a évoqué, c'est aussi les équipements culturels. Donc il y a une urgence qui fait qu'on est encore dans un registre municipal. On ne sait, vous le dites vous-même, ce que l'agglomération va répondre, c'est quand même une situation qui n'est pas très satisfaisante. Vous héritez comme je le disais tout à l'heure d'un passé dont vous étiez quand même responsable parce que vous avez été adjoint il me semble.

**M. LE MAIRE** : J'ai les épaules larges.

**M. Pascal BONNET** : Vous avez les épaules larges sans doute mais je constate aujourd'hui qu'on n'est pas dans cette logique d'agglomération et c'est dommage qu'on soit dans cette situation ambiguë. Je pense que la Région entendra quand même votre demande. Vous évoquez Vesoul mais Vesoul c'était justement dans une logique intercommunale. Donc ce choix aujourd'hui tombe mal. Il est obligé par le contexte mais il tombe mal car il arrive trop tard et il est malvenu parce qu'il n'arrive pas au bon endroit parce qu'on ne peut pas être à l'agglomération. Donc ça nous amènera à ne pas participer au vote, ce qui bien entendu est une façon de ne pas voter non. Voilà Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE** : C'est un peu compliqué comme explication mais enfin la différence entre vous et le Maire, c'est que le Maire doit décider et lui ne se défilera pas, il prendra la responsabilité, il assumera. J'assumerai, j'assume toujours.

**Mme Nicole WEINMAN** : Merci Monsieur le Maire. D'abord je vous prie d'excuser mon retard, vous vous doutiez bien quand même que je n'allais pas rater le sujet parce que vous savez comme élue du mandat précédent parmi d'autres, je fais partie de ceux qui ont beaucoup défendu les équipes de Besançon et les équipements sportifs.

**M. LE MAIRE** : C'est vrai, je vous en donne acte.

**Mme Nicole WEINMAN** : Vous soulignez à l'entrée du rapport que le stade Léo Lagrange a été construit en 1935-1939, ce qui lui donne en gros 68 ans. C'est un bel âge pour un équipement de cette envergure. Il a été à l'époque et pendant longtemps, le 5ème équipement de France, ce qui lui donnait quand même une place qui était très valorisante pour une ville comme Besançon. Ce qui me gêne dans l'introduction de M. COLY, c'est qu'il dit : cette structure conviendra à ce que l'on peut attendre d'une ville de 120 000 habitants. Ça me gêne parce que moi j'attends un palais des sports et un stade, un stade qui soit celui d'une capitale régionale. Donc il y a déjà un décalage et ensuite ce qui me gêne c'est qu'on fasse évoluer dans l'urgence un dossier qui a mis si longtemps à sortir. 68 ans pour le palais des sports, vous avez été adjoint aux affaires... Monsieur le Maire, vous et d'autres depuis, vous le rappeliez vous-même, 1977...

**M. LE MAIRE** : Non, 1983 en ce qui me concerne.

**Mme Nicole WEINMAN** : Ça fait quand même aussi une large part de responsabilité dans cette urgence parce que l'urgence vient de quoi ? Un équipement de cette importance c'est un peu comme un homme ou un humain malade, quand on laisse sa situation, son état général se détériorer, il y a un moment où effectivement on est obligé d'intervenir dans l'urgence. C'est ce qu'on essaie de faire depuis deux ou trois ans, vaille que vaille, avec les budgets qu'on vous suppose, en tout cas que nous supposons. Ce qui me gêne dans cet équipement, c'est que là encore il sera celui d'une ville de 120 000 habitants et il ne sera pas forcément celui d'une capitale régionale qui a envie de s'inscrire dans un développement durable, qui jusqu'à maintenant entre parenthèses sur cette structure a été très mal contrôlé, et qui s'inscrit surtout dans une volonté, une ambition d'affichage, une ambition de développement, une volonté d'animer aussi la ville et de la développer.

Je vais comparer deux villes qui bougent différemment : Besançon qu'on connaît et puis une autre ville qui bouge et je vais vous expliquer après pourquoi j'ai fait ce choix. C'est un stade que je connais, je vais aussi quelquefois à l'extérieur, c'est celui de Reims. Pourquoi la comparaison avec Reims ? Parce que Reims aussi a une équipe qui évolue en Ligue 2, elle a aussi une équipe de basket qui évolue en ProB, elle a aussi une équipe de hockey qui a été au plus haut de l'affiche et qui a dû redescendre pour des raisons budgétaires malheureusement et puis comme nous en ce moment elle est confrontée quelquefois à la gestion de trois clubs qui ont une volonté en tout cas d'occuper les meilleures places et dans les plus grands tableaux. Elle a décidé elle aussi, comme par hasard la comparaison ne s'arrête pas là, de modifier le stade sur son emplacement actuel puisque c'est le stade Delaune qui est rue Léo Lagrange donc voyez que c'est quand même très similaire. Donc on restructure ce vieux stade qui lui est un tout petit peu moins vieux puisqu'il a 32 ans. On le restructure à neuf, donc on refait sur l'emplacement ancien pour un montant de 35,83 M€. C'est vrai que c'est un petit peu plus cher que notre projet mais c'est 22 000 places donc c'est un peu plus que nous quand même. C'est une structure nouvelle, c'est sans doute un calendrier en tout cas qui est prévu, lui, pas dans l'urgence donc qui a été programmé bien en amont et puis c'est un travail d'architecte, donc c'est quelque chose qui s'inscrit aussi dans le développement durable et dans un développement culturel, architectural de la ville. Cette Ville de Reims répond au souci des villes, comme celui de Besançon d'ailleurs, de s'intéresser plus particulièrement aux équipes de haut niveau, ce qui est, pour répondre à votre question sous-jacente sur l'accompagnement des collectivités, des communes notamment par les autres collectivités, ce qui se fait pour Reims en tout cas aussi en partenariat avec d'autres collectivités.

Vous vous demandiez quelle serait la position de la Région sur ce domaine. Je ne connais pas la position précise du Président de Région et je me garderais bien de parler à sa place mais j'ai trouvé dans les Échos du jeudi 20 février un excellent article où, lors des états généraux du sport le rapporteur du groupe de travail UMP sports et territoire qui est présidé par quelqu'un que vous connaissez et que nous connaissons tous qui s'appelle Jean-François HUMBERT, rappelle que même s'il n'y a pas eu au plan législatif de transfert de compétence lors de la première loi de décentralisation, il a eu lieu de fait. Le sport en France est organisé sur une logique de gestion partagée et c'est un petit peu le sens aussi de la démarche de Pascal. Donc on pense que ce serait bien aussi que cette compétence sports se partage au niveau de toutes les communes environnantes y compris Besançon. Il précise aussi qu'afin de clarifier un petit peu les choses et de donner du sens aux politiques sportives, il serait souhaitable de mettre en place un observatoire du sport dont les missions seraient d'analyser l'offre des pratiques sportives, aussi bien les équipements que les organisateurs, donc d'étudier aussi les besoins et de créer une instance de concertation. Afin de clarifier les compétences de chacun, l'idée a été émise d'introduire le principe des collectivités chefs de file qui seraient des sortes de maîtres d'ouvrage, ainsi concernant le sport de haut niveau la Région semble la mieux placée pour mettre en oeuvre des pôles de haut niveau, tandis que les EPCI ce qui est le cas de l'Agglomération, pourraient s'occuper du sport professionnel. Voilà quelques réponses aux propos que vous avez tenus précédemment et donc je ne participerai pas à ce vote-là.

**Mme Martine BULTOT :** On peut se poser la question de savoir si un tel investissement est bien nécessaire pour la Ville dans la mesure où l'équipe professionnelle de football a disparu depuis de nombreuses années sans que l'on ait entendu à l'époque et depuis se manifester beaucoup de regrets. Le coût d'une équipe professionnelle avait été en son temps pointé du doigt et au final, il avait été choisi de mettre tous les oeufs dans le même panier en apportant un soutien important et régulier en faveur des sports amateurs. C'est la conséquence de ces choix qui a prévalu jusqu'à une période récente. Les élus «Rouges et Vertes» se posent des questions auxquelles nous aimerions publiquement entendre les réponses. Avons-nous la capacité financière d'un tel équipement ? N'est-ce pas opter pour le sport d'élite au détriment d'autres projets et en particulier dans les quartiers populaires ? Si tel était le cas, il serait difficile d'y souscrire même si, en terme de communication, on nous vante les retombées médiatiques dont bénéficierait la Ville. Les retombées médiatiques supposent un contrat moral entre la Ville et les bénéficiaires de cet équipement s'engageant à ne pas jouer les profondeurs du tableau. Monsieur le Maire, est-ce qu'un tel donnant donnant a été évoqué dans vos conversations avec les intéressés ? Quel est le niveau d'exigence de la Ville ?

Vous portez à notre connaissance le montage de l'opération mais vous n'évoquez pas l'effort financier que devra faire la Ville pour aider au fonctionnement de cette équipe professionnelle. Je suppose qu'il y aura un coût donc des répercussions sur nos budgets et j'aimerais en connaître les estimations. Je ne nie pas l'intérêt d'un tel projet comme vecteur de développement du sport amateur. Je ne nie pas non plus l'intérêt économique qu'il peut supposer ni ses retombées sur le commerce local mais, vous l'avez compris, ce qui m'inquiète c'est que son financement ne se fasse pas au détriment du sport amateur ou d'autres projets tout aussi urgents et nécessaires pour notre ville. Les élus de l'AREV attendent donc vos réponses publiques sur ces questions. Par ailleurs, nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'incidence sur le niveau d'impôts des Bisontins qui devrait suivre l'inflation.

**M. Éric ALAUZET :** Moi aussi je vais saluer Stéphane PAILLE même si les propos que je vais tenir ensuite ne vont pas forcément le ravir mais je l'invite quand même à écouter attentivement ce que je vais dire en tant que citoyen s'il le veut bien. En préalable, pour éviter tout malentendu, je tiens à vous rappeler une phrase ou à vous indiquer une phrase que nous avons écrite dans notre programme municipal des Verts, nous avons indiqué : planifier et étaler dans le temps les rénovations du stade Léo Lagrange. Je pourrais aussi évoquer les crampons que j'ai usés sur le stade Marcel Picot à Nancy quand j'étais gamin et les matches fabuleux auxquels j'ai assisté lors de l'ascension fulgurante de Michel PLATINI, stade dans lequel j'aurais pu d'ailleurs croiser à l'époque Benoît CYPRIANI qui l'a fréquenté quelques années avant moi.

Le second préalable pour indiquer que les Verts ne s'inquiètent pas spécialement de l'arrivée du Conservatoire et du stade dans le PPI, comme on a pu le lire dans un journal local, mais que les Verts s'inquiètent de l'ambiguïté qui demeure sur ces deux projets au regard du plan pluriannuel d'investissement et sur les conséquences du choix de ce soir sur ce programme pluriannuel d'investissement. Je vous prie par avance de m'en excuser, mon intervention sera un petit peu longue mais je crois que c'est nécessaire.

Du fait de la décision qui nous est proposée de rénovation du stade, nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation extrêmement délicate. Nous souhaitons contribuer ce soir donc à un débat approfondi qui analyse la situation sans phare, sans dramatisation mais aussi sans faux-semblants. Cette analyse, nous voulons la mener au regard du plan pluriannuel d'investissement sur lequel il faut revenir pour mieux comprendre le profond embarras dans lequel nous sommes plongés. Ce PPI, nous avons voulu en faire un instrument de programmation et de maîtrise financière fondé sur la transparence et la rigueur, c'est les deux maîtres mots. Nous l'avons porté avec enthousiasme et énergie. Il constitue pour nous un élément de référence extrêmement fort, il constitue un outil susceptible d'installer une collaboration efficace et la confiance entre tous les acteurs de la Ville, les élus, les services municipaux et la population. Sur la base de ce PPI, les habitants peuvent comprendre si on prend le temps de leur expliquer pourquoi on ne réalise pas tel ou tel projet. Les supporters du BRC ont compris. Ce qu'ils ne comprendraient pas ces Bisontins, c'est la multitude de promesses que nous pourrions faire et qui le cas échéant ne seraient pas suivies d'effets.

Aussi, cette intervention ne vise-t-elle qu'un seul objectif, contribuer à plus de clarté et de compréhension pour chacun. Il nous aura fallu un an de préparation, un travail patient, précis, complet au cours duquel nous avons tout d'abord recensé les besoins, l'ensemble des besoins pour la ville et les habitants. Malgré cela, ce travail n'a pas pu être complètement exhaustif mais ce n'est pas anormal parce qu'on peut oublier ici ou là un projet mais on peut regretter que les travaux sur le stade n'aient pas été évoqués alors que le besoin était connu et probablement aussi que l'autocensure de chacun, de ceux qui ont préparé le PPI, nous a amenés probablement à réduire nos demandes parce qu'on connaissait les limites financières dans lesquelles nous étions.

Après avoir recensé ces besoins, nous avons mesuré précisément nos ressources financières, ce qui nous a amenés je vous rappelle à majorer le niveau du recours à l'emprunt de 20 %. Nous avons fixé le montant de la réserve à 9 M€ soit 5 % du total des dépenses, nous étions partis à 14 % de réserve, nous avons terminé à 5 %, ce qui est donc relativement faible à ce stade du PPI. La moitié de cette réserve est destinée aux interventions urgentes, sécurité, détérioration, on parle ces jours-ci du Kursaal et de la dalle, peut-être qu'il faudra intervenir. Enfin bref, on sera confronté à des dépenses de cette nature. C'est une pratique habituelle dans tous les budgets de constituer ces réserves. Il reste donc 4 à 5 M€ pour couvrir les surcoûts obligatoires de notre PPI liés à l'inflation et pour financer des petits projets survenant en cours de mandat. Donc avec le projet de stade, cette réserve est réduite à presque rien.

Et puis nous avons choisi nos projets, alors quels projets sont réellement inscrits dans le PPI ? Il faut trancher cette question. Ce sont les quatre tableaux qui clôturent le document présenté le 19 décembre qui font référence. Le stade n'y est pas inscrit. Quant au Conservatoire National de Région, il occupe un statut un peu particulier dans la mesure où il n'était inscrit que pour une somme de 1,7 M€ pour un coût estimatif de 14 M€ soit 12 % du coût total.

Pourquoi cette ambiguïté ? Parce que les deux projets ont été effectivement rattachés en marge du PPI dans la dernière ligne droite alors que les résultats du BRC effectivement étaient bons, donc en toute fin d'année. Le stade aurait pu néanmoins utilement être confronté aux autres projets dans toute cette année de préparation ; il aurait trouvé sa place probablement au moins pour une réalisation partielle et progressive. Pour le CNR, il a été envisagé qu'il puisse devenir un équipement d'agglomération avant d'être inscrit en fin de parcours mais sans ajuster les financements.

Le PPI est évidemment un projet révisable et adaptable. Bien entendu il est évident qu'au cours des années qui passent, des dossiers nouveaux apparaîtront en chemin. Quelle conclusion faut-il en tirer ? Tout d'abord qu'il est important de se constituer une réserve financière réelle et solide. Or on sait ce qu'il adviendrait de cette réserve après le choix de ce soir, elle serait réduite à peu de choses. Ensuite que le projet de stade aura des conséquences majeures sur le PPI : quelques semaines après son adoption, cela pose un sérieux problème. Réviser le PPI, il faudra certainement le faire mais pas en retombant dans l'ornière du débat au coup par coup qui est mené dans toutes les collectivités d'ailleurs en traitant les sujets les uns derrière les autres comme nous traiterions le projet de rénovation de stade sans tenir compte de l'environnement. Le PPI c'était un acte fort, solennel, c'est aussi une démarche nouvelle qui demande certainement du temps pour être complètement appropriée et maîtrisée, cela n'est pas anormal mais le PPI nous a permis de passer un cran au-dessus, nous ne retomberons pas dans la navigation à vue, le signal ainsi donné ne serait pas bon.

Quand on limite la réserve à 5 M€ puisqu'il faut enlever les 4 ou 5 M€ pour les dépenses imprévues, cela suppose que l'on exclut a priori d'insérer des projets trop importants dans le PPI ou alors cela suppose plusieurs autres réponses : la remise en cause de projets antérieurement retenus, l'anticipation de retard, d'abandon éventuel de tel ou tel projet. Dans ce cas, il faut annoncer la couleur, dire par exemple que nous avons des craintes réelles sur l'engagement de l'État sur un certain nombre de projets, en matière universitaire notamment. C'est l'exercice de transparence que nous impose le PPI.

Troisième scénario : un recours supplémentaire à l'emprunt aujourd'hui, à l'impôt demain, stratégie incompatible avec l'objectif de rigueur assigné au PPI puisque nous avons déjà comme je l'ai dit tout à l'heure, eu recours à l'emprunt 20 % au-delà de ce que nous avons imaginé au départ. Donc aujourd'hui nous ne savons pas clairement où nous allons. On ne peut pas brûler les étapes ou tirer des plans sur la comète. Evoquer la possibilité de bonne surprise ou de retard ou de projet que nos partenaires ne suivraient pas impose d'évoquer également la possibilité de mauvaise surprise. Alors entrer dans une logique inflationniste ? On peut penser que personne ici ne voudra défendre cette option car personne ne souhaite à nos successeurs de trouver une situation analogue à celle que nous devons gérer aujourd'hui.

Remettre en cause des projets antérieurs ? Il est probablement difficile aujourd'hui de remettre certains projets en cause. A ce stade -sans jeu de mots- je ne peux pas m'empêcher de rappeler mes propos lors du Conseil Municipal de juin 2001, trois mois après le démarrage de cette nouvelle assemblée, au sujet du projet de Palais des Sports et du projet Pasteur. J'avais dit à l'époque : nous devons avant toute action, je dis bien avant et j'insiste, j'avais mis en gras dans mon texte, réaliser cet indispensable bilan et faire l'état des lieux, projets en cours, projets programmés par tranches, projets à l'étude, promesses électorales. Alors nous avons à ce moment-là encore, ce jour-là, la possibilité de surseoir au projet Pasteur, nous traînons aujourd'hui ce projet comme un boulet. On peut aussi raisonnablement penser que si le stade avait été proposé aux arbitrages du PPI, nous nous serions accommodés d'une rénovation plus sobre du Palais des Sports, ce qui aurait permis l'inscription du stade au PPI. Je me souviens même avoir entendu certains responsables sportifs dire que puisqu'on ne faisait pas le Palais des Sports à 6 000 places, autant conserver l'actuel en l'état.

Le troisième scénario c'était anticiper des reculs ou des retards. Cette démarche est extrêmement périlleuse et elle pose des problèmes politiques sérieux. Elle est périlleuse parce qu'elle repose sur la logique du surbooking, à savoir qu'on pourrait inscrire plus de projets que l'on ne pourrait en réaliser. Et si toutefois la prévision ne se réalisait pas, il serait extrêmement désagréable de constater que le costume est décidément trop étroit, que la barque est trop chargée et qu'il faut débarquer tel ou tel projet selon des critères qui deviendraient pour le coup plus difficiles à comprendre. Souvenons-nous ce qu'il est advenu du parc urbain au précédent mandat. Elle est politiquement délicate car elle ne nous assure plus le maintien d'un équilibre déjà précaire et incertain dans le PPI. Si elle se concrétisait pour des raisons diverses, cela signerait une transformation du fragile équilibre politique qui avait pu être trouvé en décembre.

Si demain les opérations de renouvellement urbain dans les quartiers qui visent à réhabiliter les quartiers abîmés devaient prendre du retard, si demain l'État devait revoir son engagement sur l'Université, le Musée du Temps ou tout autre, que sais-je encore, leur remplacement par le stade ou par des projets étudiés en-dehors d'une approche globale changerait radicalement la nature du bilan en regard du PPI. Aussi il faut insister sur le fait que si l'ORU symbolise l'action de proximité, c'est parce qu'elle est susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie des habitants au quotidien, dans la vie de tous les jours, c'est ça la proximité, c'est la vie de tous les jours.

Des opérations qui touchent le développement universitaire sont essentielles au rayonnement et à l'attractivité résolument affichées dans le PPI, dans le projet d'agglomération. Le schéma régional d'aménagement du territoire fixe comme objectif démographique essentiel et même unique de retenir nos jeunes et également d'en attirer d'autres. Voilà pourquoi il faudra probablement mener une bataille farouche auprès de l'État pour conserver à Besançon toutes ses chances dans ce domaine.

Le Musée du Temps constitue également un des projets emblématiques de notre agglomération qui a retenu la notion du temps comme fil rouge du projet d'agglomération. C'est grâce au temps que la Ville et l'Agglomération ont décidé d'asseoir leur notoriété.

Donc préserver l'équilibre, voire rééquilibrer le PPI apparaît comme une priorité essentielle dont nous ne pouvons dire avec le choix de ce soir, qu'il sera garanti. Et pourtant le choix de ce soir, comme celui du Palais des Sports à 6 000 places auquel nous avons échappé in extremis, pourrait bien écraser d'autres projets, les besoins pour les pratiques sportives et d'activités physiques, l'entretien et l'évolution de notre patrimoine sportif par exemple. Les bâtiments sportifs, stades, Palais des Sports, piscine de Chalezeule, piscine Mallarmé, les gymnases hérités pour l'essentiel des années 1960-1970 quand ce n'est pas des années 1940-1950 n'échappent pas à la dégradation de l'ensemble de notre patrimoine et méritent des interventions parfois importantes, ne serait-ce qu'au regard des obligations en matière de sécurité qui, si elles ne sont pas remplies, hypothèquent tout simplement leur ouverture au public.

Les activités sportives de loisirs et de pleine nature sont également en pleine expansion et nécessitent là aussi des lieux naturels adaptés voire aménagés. Ces équipements peuvent contribuer à l'attractivité touristique comme l'indique le schéma de services collectifs. Une ville comme Annecy qui ne dispose pas d'équipes sportives emblématiques compte pourtant des milliers de pratiquants dans ce domaine. Les besoins d'adaptation et de réalisation de nouveaux équipements dans les quartiers liés aux nouvelles pratiques, les modifications des temps sociaux, les 35 heures, les comportements sociaux des anciens du troisième âge, l'exigence d'une politique de la ville intégrée par rapport aux handicaps aux quartiers exclus nécessitent des besoins importants auxquels on peut répondre d'une part par une adaptation des équipements existants qui souffrent d'une insuffisance de diversité fonctionnelle, d'autre part par la réalisation de nouveaux équipements pour des pratiques plus ludiques, plus conviviales adaptées aux différentes catégories sociales.

Quels sont les projets sportifs retenus au Plan Pluriannuel d'Investissement ? Le Palais des Sports 11,5 M€, le gymnase de la Malcombe 300 000 €, le stade de foot synthétique de la Malcombe 900 000 € et le stade Léo Lagrange 10,8 M€. Le sport libre et le sport dans la vie quotidienne sont très peu concernés par ces investissements. Si on compare l'investissement prévu pour les espaces verts, domaine que je gère, ces investissements au niveau des espaces verts, 2,6 M€ dans le cadre du PPI, 22,3 M€ pour les seuls stade et Palais des Sports. Le PPI prévoit donc 10 fois moins d'investissements pour les espaces verts que pour le seul sport de haut niveau collectif. Et pourtant ces espaces verts contribuent largement au développement des activités physiques, sportives du quotidien pour tous les âges de la vie, pour toutes les catégories sociales.

Je vais conclure en disant qu'on ne peut pas construire et conduire une politique cohérente au coup par coup, qu'on ne doit pas agir sous la pression, dans la précipitation, dans l'euphorie du succès surtout en matière sportive quand on connaît, comme on dit, la glorieuse incertitude du sport. Si nous agissions dans ces conditions, nous prendrions le risque de mettre en péril l'ensemble de l'édifice politique de cette ville et au moins l'édifice du PPI. Nous ne voulons pas par cette démarche qui ouvre une brèche pénaliser la multitude et la multiplicité des besoins des Bisontins. Nous devons mener une politique sereine, mesurée, responsable, approfondie, prévoyante dont nous serons fiers des conséquences pour notre ville et ses habitants. Alors oui à une rénovation progressive du stade dans le cadre d'une révision annuelle d'un PPI équilibré dans une logique de développement durable, non à une décision hâtive, coûteuse, périlleuse aux conséquences dommageables pour les autres secteurs de la politique municipale. C'est en somme une position très proche de celle que nous avons tenue pour le Palais des Sports et qui explique notre opposition même s'il faut encore souligner le travail important, bénéfique qui a été mené pour le PPI, c'est un outil nouveau, il faut que vraiment nous nous l'appropriions.

**M. Marcel POCHARD** : Monsieur le Maire, sur le fond à l'égard du stade, Pascal BONNET et Nicole WEINMAN ont dit l'essentiel de la position de l'opposition. Là je voudrais faire un écho à ce qu'a dit M. COLY et à ce que vient de dire M. ALAUZET. M. COLY nous dit : attention il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt de la politique municipale des sports. Ce que je voudrais lui dire, l'arbre ne cache pas grand chose parce que si l'arbre c'est le Palais des Sports et c'est le stade, évidemment ce ne sont pas des arbres tout à fait géniaux. Donc il n'y a pas grande crainte de ce côté-là.

Pour M. ALAUZET, je voudrais quand même lui enlever l'inquiétude qu'il a parce que je pense qu'on peut d'emblée lui dire ce qui va se passer. Il nous a fait un magnifique discours de la méthode, comment il faut faire lorsqu'on se trouve devant des objectifs d'une municipalité, déterminer des priorités, aboutir à un PPI et ensuite s'y tenir. Et puis il a magnifié tous les repoussoirs qui risquaient de se produire. Il a dit il va y avoir du recul et des retards, il va y avoir du surbooking, il va y avoir probablement quelques projets qui vont même sauter par inadvertance. Mais Monsieur ALAUZET, c'est ça qui va se produire, c'est ça qui est en train de se produire. C'est qu'en réalité le PPI a été élaboré dans un certain nombre de conditions et aujourd'hui vous recommencez le débat du PPI parce qu'on s'aperçoit qu'un certain nombre

d'équipements n'ont pas été mis dedans. C'est une chose à laquelle il fallait s'attendre, on vous l'avait dit lors du débat : dans le fond vos réserves sont extrêmement faibles, vous allez avoir tendance à tout reporter vers la fin du mandat, tout commencer, laisser entendre que tout va bien, qu'on va tout faire, mais ça nous avons l'habitude et j'étais persuadé que ça allait se passer comme cela. Je suis frappé d'ailleurs pour cette opération-là qui est l'imprévoyance absolue parce que nous sommes devant une opération qui va être votée probablement et dont on ne connaît pas le financement, c'est-à-dire, et c'est probablement une des premières fois, que ce Conseil Municipal est appelé à voter une opération relativement lourde de 13 M€ dont on ne connaît pas le financement. M. COLY nous a dit qu'il y a eu des contacts avec le Département, la Région et l'Etat, je pensais que le Maire allait nous en dire un peu plus, en réalité le Maire ne sait rien...

**M. LE MAIRE** : Ah si, le Maire sait !

**M. Marcel POCHARD** : Alors que le Maire dise !

**M. LE MAIRE** : Par respect vis-à-vis des présidents de ces collectivités, je ne peux pas vous le dire ce soir.

**M. Marcel POCHARD** : Monsieur le Maire, honnêtement, venir nous faire voter un équipement sans savoir comment on va le financer, je trouve que c'est quand même un peu fort. M. ALAUZET s'inquiète pour le PPI mais l'inquiétude dépend exactement de ce qu'on va obtenir de l'autre côté, c'est-à-dire de ce que donneront le Département, la Région, l'État. Ça ne nous est pas indiqué et je trouve que c'est relativement grave parce que si on se met à agir comme cela, je me demande où on va finir. Je vous redis Monsieur le Maire ce que je vous ai d'ailleurs déjà demandé pour le précédent budget, je tiens absolument à ce que cette année vous respectiez le code des collectivités territoriales et que pour chacun des grands projets que nous avons, vous vouliez bien mettre la programmation année après année du financement de ces opérations. Vous êtes tenu de le faire, vous ne le faites pas et c'est par ce biais-là qu'on arrive à ces recours successifs parce qu'on ne nous dit jamais quand l'opération va être terminée, comment elle va être financée. Donc là je tiens absolument à ce que pour le budget primitif qu'on va voter, vous nous éclairiez clairement parce que sinon on va être vraiment dans le noir, on va être de plus en plus dans la boîte noire et ça je crois que c'est assez insupportable d'être dans une situation de navigation à vue pour reprendre là aussi une autre expression de M. ALAUZET mais je crois qu'on est effectivement retombé dans cette navigation à vue.

**Mme Annie MENETRIER** : Chers collègues, nous abordons ce soir la rénovation du stade Léo Lagrange dans un calendrier pour le moins bousculé, beaucoup l'ont dit. En effet, compte tenu de la possible montée du BRC en Ligue 2, nous sommes amenés à traiter ce dossier dans l'urgence. Bien sûr, tout le monde est d'accord là-dessus, il n'est jamais bon de décider dans la précipitation mais là nous devons faire un choix bien sûr et prendre nos responsabilités. Bien entendu la réflexion sur le long terme doit être privilégiée mais avec ce que nous avons initié avec le PPI, je pense qu'on va dans cette démarche. Alors force est de constater que par le passé, plusieurs projets n'ont pas été pris en compte dans ce sens-là. C'est flagrant pour le stade, cela a été dit, en 60 ans on a eu un entretien relativement minime et dans le même temps, un projet qui a été lancé en 1999 qui était surdimensionné et coûteux et qui n'a pas été mené à son terme. L'histoire nous lègue donc en 2003 un stade réellement mal adapté aux besoins de notre ville et qui peut freiner le développement du club. Et pourtant, on sait qu'une équipe de football, comme tous les autres sports d'ailleurs et Jean-Loup COLY l'a dit, qui évolue à un niveau élevé de compétition, crée une dynamique et entraîne des retombées positives pour la Ville. Heureusement, à Besançon, il n'est pas question de foot business et de foot fric mais bien au contraire notre politique tend à lier sport pour tous et sport de haut niveau pour les développer conjointement. Dans cette logique, nous défendons alors l'idée du foot comme sport populaire, porteur de valeurs, facteur d'intégration, d'éducation populaire aussi par les liens que tissent les nombreux bénévoles. Je crois que c'est important

dans la période que nous vivons aujourd'hui et au regard de ce qu'on entend. Nous réfléchissons ce soir sur quel stade doit avoir Besançon, que l'équipe du BRC monte ou non en Ligue 2, cela a été dit. En effet, nous pensons qu'il faut prendre une décision en fonction de l'état de cette infrastructure et non en fonction des résultats immédiats du club. Par contre, nous rejetons catégoriquement le faux choix entre abandon du stade et équipement démesuré. En revanche, il n'est pas aberrant qu'une ville de la taille de Besançon et son agglomération disposent d'un stade qui accueille 12 000 personnes dans de bonnes conditions et nous pensons que c'est un critère qui est relativement juste. Alors prenons nos responsabilités, et nous allons les prendre, portons ce stade à 12 000 places avec les équipements nécessaires, pour que les clubs puissent se développer et que la Ville puisse accueillir de grands événements.

Je terminerai sur la question concernant le financement. Comme nous n'opposons pas sport de haut niveau et sport pour tous, de la même manière et contrairement à d'autres, vu ce que j'ai pu entendre tout à l'heure, nous n'opposons pas les investissements entre eux. Nous soutenons des investissements forts qui répondent aux besoins comme le stade, le palais des sports ou encore le Conservatoire mais aussi l'équipement de proximité dans les quartiers, ou les ORU. Nous pouvons mener à bien ces investissements en faisant le choix de trouver des ressources par l'emprunt et je le défends ici ce soir mais j'y reviendrai au prochain Conseil Municipal. Je le défends car nous avons une marge de manoeuvre en matière d'endettement, notre échéance de remboursement de la dette se situe à 6 ans alors que pour les villes de notre importance il est de 7 ans et ce sans mettre en danger le budget de ces villes. Cela nous permettra ainsi de tenir notre engagement pris devant les Bisontins de ne pas augmenter nos taux d'imposition plus que l'inflation. Respecter ses engagements, c'est respecter nos concitoyens, ce qui n'a vraiment rien à voir avec la démagogie, je l'ai entendu l'autre jour au dernier Conseil. Donc vous l'aurez compris, les élus communistes voteront pour la poursuite de l'opération de restructuration du stade Léo Lagrange pour aller donc à un stade de 12 000 places. Je vous remercie.

**Mme Nicole WEINMAN :** Je vais répondre à deux ou trois personnes sur des propos qui m'ont surprise ou choquée. J'ai été choquée d'abord par les propos de Mme BULTOT qui dit que la disparition de l'ancienne équipe de sport de haut niveau, qui à l'époque s'appelait le Racing Besançon, s'était faite sans regret. C'est une méconnaissance complète de l'histoire et du milieu sportif, Madame BULTOT, parce qu'à un moment donné où effectivement certaines collectivités ont décidé qu'il valait peut-être mieux ne pas trop soutenir le sport très fort, ce sont des Bisontins qui se sont pris par la main pour remonter ce club qui aujourd'hui est celui que l'on connaît et c'était donc une volonté des habitants. Quand vous dites que les équipements de Besançon ne profitent qu'aux professionnels, c'est faux. Tous les Bisontins profitent des piscines, de la patinoire, et tous ceux qui vont au stade, il n'y a pas que les sportifs qui jouent tout seuls, il y a tous les spectateurs qui veulent aller au stade, qui ont envie d'y aller régulièrement et qui ont besoin d'un équipement sportif de haut niveau. Donc ce que vous dites est vraiment inadmissible et j'ai en tout cas dans ma famille quelqu'un qui s'est assez occupé de sport pour savoir ce que je raconte.

Ensuite Monsieur ALAUZET, quand vous nous dites que vous faites le comparatif entre les coûts de fonctionnement des différents équipements et les risques de surenchère, ce n'est pas le cas du tout de ce dossier dans la mesure où l'équipement est refait à la même place, donc on ne rajoute pas un équipement supplémentaire. Je comprends votre remarque et vos réserves par rapport à des équipements surajoutés qui effectivement finissent par grever les budgets notamment de fonctionnement, mais ce ne serait pas le cas de celui-là puisqu'il reste à la même place. Et je m'étonne que vous puissiez faire la comparaison, entre le budget des espaces verts, soit si j'ai à peu près retenu les chiffres 2 M€ par rapport à l'entretien des pelouses et les 22 M€ pour le stade et le Palais des Sports, car c'est quelque chose d'une fois en 60 ans contre une fois par an. C'est incomparable !

**M. Éric ALAUZET :** Je crois que vous mélangez fonctionnement et investissement, Madame.

**Mme Nicole WEINMAN** : Si ça vous arrange, ce n'est pas grave.

**M. LE MAIRE** : Monsieur ALAUZET, c'est Mme WEINMAN qui a la parole pour l'instant.

**Mme Nicole WEINMAN** : Apparemment il n'y a pas que moi qui mélange sur ces dossiers. Enfin Madame MENETRIER, quand vous nous dites que ce qui vous réjouit c'est qu'à Besançon le foot ne soit pas un sport fric, eh bien croyez-moi ça ne les réjouit pas tous les jours parce que s'ils avaient plus d'entreprises prêtes à les aider pour faire marcher le foot et leur club, je peux dire qu'ils rameraient moins.

C'est tout, donc moi je regrette sincèrement que ce dossier à l'intérieur de votre Municipalité Monsieur le Maire, soulève autant de réserves parce que pour ma part je suis contente de l'avoir bien soutenu en amont. Je regrette aussi que les choix que M. ALAUZET, une partie des Verts effectivement, ont du mal à assumer notamment en matière de PPI, ces choix qui avaient été faits par l'ancienne majorité d'engager la Ville sur des dépenses bien écrites, vous avez oublié que vous vous êtes purement et simplement assis dessus. Donc on peut effectivement décider de jeter le bébé avec l'eau du bain et tout recommencer en tournant une page, en disant que tout ce qui a été décidé avant ne nous intéresse plus, mais à mon avis gérer une ville, en tout cas assumer les choix d'une politique ou d'une ville ce n'est pas cela.

**M. Yves-Michel DAHOUI** : Merci Monsieur le Maire. Je n'avais rien préparé de particulier mais compte tenu de la nature des débats, je vais quand même intervenir. Je voudrais donner simplement deux ou trois éléments, je ne parle pas des positionnements, je ne suis pas un esprit très subtil politiquement donc je n'ai pas trop compris qu'on vote contre quand on est pour ou qu'on ne vote pas quand on est pour, mais enfin chacun comprendra comme il voudra.

Sur le PPI, on avait bien indiqué que c'était effectivement un plan pluriannuel d'investissement, moi je crois que gouverner ou gérer c'est prévoir mais c'est aussi conserver une faculté de s'adapter, c'est-à-dire qu'on ne peut pas gérer correctement si on ne conserve pas la capacité de prendre en compte des événements qui peuvent arriver au cours d'une mandature. Je crois que c'est ce qu'on fait aujourd'hui.

Alors pourquoi je soutiens ce projet de restructuration ? Il y a plusieurs raisons. D'abord je crois que la question est relativement simple aujourd'hui et on peut toujours être nostalgique, remonter au passé, etc. mais ce stade on le fait ou on ne le fait pas. Moi je constate simplement qu'il y a des contrats d'objectifs pour les clubs sportifs, qui d'ailleurs n'ont pas été remis en cause à ma connaissance par nos amis Verts et je crois qu'il y aurait quand même un paradoxe, une contradiction entre ce contrat qui est passé avec les clubs de haut niveau où on leur dit de manière très transparente, c'est en même temps une méthode incitative, que s'ils accèdent à un plus haut niveau, il y aura une plus grande participation de la collectivité, et en même temps quand ils y arrivent de leur dire qu'on ne leur donne pas les moyens en équipements de jouer là où ils méritent de jouer. Donc ça aussi il faudra probablement l'expliquer parce qu'à un moment donné les rendez-vous politiques on en a tous et moi peut-être parce que j'ai pratiqué aussi un peu de sport comme Éric visiblement, je me dis qu'il y a une forme d'injustice quand même à ce que quand on a gagné sur le terrain et on sait que ce n'est pas simple, on puisse être privé, car finalement le résultat du vote négatif c'est celui-là, c'est de dire à des joueurs qui se sont défonçés pendant plusieurs saisons que, alors qu'ils ont mérité d'accéder en Ligue 2, on ne les accompagne pas. Cela veut dire finalement débrouillez-vous, vous restez là où vous êtes. C'est contraire à l'esprit sportif en tout cas tel que moi je le conçois et en même temps je rejoins Nicole WEINMAN, cela nous donne l'occasion d'avoir un équipement conforme à ce que doit avoir une capitale régionale.

D'autre part, on parle toujours de priorité, mais à l'époque il y a quelques années où le BRC n'avait pas autant de spectateurs, on nous aurait dit «attendez il n'y a quand même pas urgence, on ne va pas faire un stade alors qu'on n'a que 3 à 400 spectateurs, ce n'est pas une priorité, attendez que le moment

vienne». Maintenant que le moment est venu où on peut concilier l'intérêt d'une capitale régionale d'avoir un équipement de haut niveau, on nous dit «il ne faut pas le faire». J'essaie d'être un esprit un peu logique et un peu cohérent et j'ai du mal à comprendre. Voilà quelques arguments que je voulais donner.

Je n'aime pas non plus entendre les oppositions en permanence entre sport de haut niveau et sport amateur, surtout que Besançon semble assez bien concilier l'ensemble puisque, je crois, cela a été rappelé tout à l'heure, on a quand même une ville où la pratique du sport amateur est à un taux des plus élevés de France. Donc on a quand même cette performance d'avoir des clubs de haut niveau qui se défendent et moi je m'en réjouis, c'est vrai pour le foot aujourd'hui, pour le basket, pour le hand, et en même temps une bonne pratique amateur. Il ne faut pas opposer les uns et les autres ou alors on peut faire pareil en matière culturelle et vous aurez peut-être des amis à vous qui vont râler qu'on enlève des subventions simplement parce qu'il y a 2, 3 ou 100 spectateurs dans telle ou telle structure, donc je crois qu'il faut se garder de cela parce que c'est vraiment une approche très démagogique. Je ressens finalement assez mal cette opposition car je crois qu'elle n'est absolument pas justifiée. Voilà quelques éléments que je souhaitais donner dans le débat pour apporter mon soutien à ce projet de restructuration.

**M. Jacques MARIOT :** Je voudrais répondre à quelques critiques que j'ai trouvées quelque peu acerbes concernant le sport de haut niveau parce que je crois que ces critiques sont faites surtout par des gens qui ne connaissent pas le contexte. Le sport de haut niveau c'est quoi ? Le sport de haut niveau c'est le sommet d'une pyramide en matière sportive, comme je dirais aujourd'hui les gens qui passent les concours de la fonction publique, les gens qui passent des concours en médecine font une pratique intellectuelle de haut niveau et sont des exemples pour, on va dire, la société. Va-t-on reprocher aujourd'hui et je reprends les propos d'Yves-Michel DAHOUI, à des virtuoses de la musique de faire de l'élitisme ? Certes non, effectivement ils sont des exemples pour les jeunes qui se lancent dans des épreuves musicales ou dans le théâtre ou ailleurs. Je vais essayer de vous démontrer par son contexte la valeur du sport de haut niveau.

A Besançon par exemple, c'est 35 000 licenciés, je disais l'autre jour c'est le premier parti politique de Besançon, un licencié sur trois pratique une activité sportive à Besançon et moi je ne vais pas vous parler de dette financière, je vais vous montrer au contraire à quel point le sport de haut niveau est une locomotive pour les jeunes, pour les 35 000 licenciés. Les sports de haut niveau c'est qui ? C'est trois, quatre clubs, je vais les citer c'est le BRC, premier de son groupe, premier en nationale, c'est l'ESBF, premier également en championnat de France de handball, c'est le BBCD, premier en Pro B, aujourd'hui nous sommes enviés en tant que Ville de Besançon. Si je prends l'exemple de Mulhouse, tout près de chez nous, dites-vous bien qu'aujourd'hui nous sommes enviés par une ville qui ne dispose pas d'équipes de qualité comme à Besançon. Donc le sport de haut niveau, en terme de dette, premièrement c'est une dette sociale que nous avons nous à revendiquer vis-à-vis de tous les entraîneurs bénévoles qui s'occupent des 35 000 licenciés de Besançon tous les jours et, je le répète, bénévoles. C'est une dette hygiénique, et là je m'adresserai aux médecins qui sont intervenus. Rendez-vous compte aujourd'hui à quel point la pratique physique peut apporter un plus en matière hygiénique à tous ces gamins et ces gamines qui pratiquent dès l'âge de 12 mois à la piscine par exemple, même avant puisque ma petite-fille qui a 8 mois y va, donc aujourd'hui la pratique sportive commence dès le premier âge.

Dette également en terme d'exemplarité et je peux vous en parler de l'exemplarité. Je vais prendre le sport au féminin. Je connais une équipe sportive féminine et quand nos joueuses de handball partent aux Jeux Olympiques et qu'elles représentent leur ville, leur département, leur région à Sydney, inutile de vous dire qu'en terme de dimension culturelle, en terme de dimension en tant que femme sportive, quelle exemplarité elles peuvent avoir vis-à-vis des jeunes Bisontines, des jeunes du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté. C'est fondamental.

Et dernière dette, la dette en terme d'image. Qui aujourd'hui connaîtrait Guingamp s'ils n'étaient pas en première division ? Qui connaîtrait Sedan ? Quasiment personne et Auxerre, ils sont en train de jouer contre Liverpool à cette heure-ci et c'est fantastique qu'une équipe comme Auxerre, 35 000 habitants, joue contre Liverpool. Moi je rêve que Besançon dans trois ou quatre ans joue contre Liverpool à Besançon. Je suis également adjoint au commerce et il est inutile de vous dire ce que peuvent apporter ce soir à Auxerre, en terme d'aide commerciale, les 23 000 spectateurs. Il faut bien se rendre compte aujourd'hui que le sport de haut niveau, c'est une immense locomotive qui tire des jeunes, ce sont des éléments attractifs parce qu'ils sont exemplaires la plupart du temps. Alors arrêtez de parler d'élite ! Quand j'entends parler de conduite élitiste dans le sport, on ne va pas se mettre à se chamailler sur le théâtre élitiste et puis la musique élitiste et compagnie. Non, on a besoin effectivement des pyramides, la société est faite comme cela et bravo à tous ces champions et ces championnes bisontines qui sont aujourd'hui des éléments forts pour l'attractivité de notre ville.

**M. LE MAIRE :** Merci Jacques pour ce très brillant plaidoyer pour le sport. C'est vrai que tu peux en parler parce que tu le connais bien et que tu as beaucoup donné. Madame WEINMAN vous avez déjà pris la parole deux fois, je vous la redonnerai exceptionnellement parce que je suis assez d'accord au fond avec ce que vous dites, pas sur la façon dont vous allez conclure par votre vote, mais sur le reste je suis assez d'accord avec ce que vous dites (rires).

**M. Sébastien MAIRE :** Je crois qu'il faut bien se garder ce soir de parler d'une certaine opposition au sport ou une critique du sport de haut niveau parce qu'il me semble que personne n'a positionné le débat en ces termes-là et ce n'est pas du tout ça la question ce soir, je ne crois pas du tout que ce soit ce qui a été évoqué.

Je voudrais pour ma part illustrer notre vote en disant qu'il traduit une déception et puis des inquiétudes et que ça n'a surtout rien à voir avec une opposition au sport ou une quelconque critique de ce côté-là. Une déception parce que ce soir le PPI est mis à mal. Ça a été dit, on y a beaucoup travaillé, on l'a défendu, on l'a soutenu et on peut le dire, le PPI constitue une certaine partie du ciment de notre fonctionnement majoritaire donc c'est vraiment quelque chose qui est important pour nous. Et puis ce PPI avait deux avantages majeurs, le premier c'est qu'il nous permettait de choisir ensemble ce qui était prioritaire et ce qui l'était moins et puis face à l'ensemble des besoins de la collectivité sur l'échelle du mandat, et puis le second c'est justement qu'il nous laissait une capacité d'adaptation. Je reprends ce que disait mon collègue tout de suite sur gérer une collectivité, c'est aussi savoir s'adapter au contexte, etc. eh bien ce soir avec ce vote, on perd ces deux avantages. On perd à la fois cette hiérarchisation mais on perd aussi cette capacité à s'adapter puisqu'on mange la totalité de la réserve. Donc je crois que c'est quelque chose qui vraiment nous pose problème en particulier deux mois après l'adoption de ce PPI.

Et puis une inquiétude parce qu'à force de charger la barque et en ajoutant un projet aussi important, nous craignons que d'autres projets inscrits dans le PPI finissent par glisser ou être reportés. J'illustrerai cela simplement par deux exemples qui concernent la politique de la jeunesse ou comment faire en sorte que notre ville soit bien attractive pour les jeunes, qu'on essaie de garder les jeunes dans notre ville. Je reparlerai, puisque cela a été d'actualité, de la SMAC. Le Montjoye est fermé je crois depuis 1996 ou 1997, cela fait 6 ans, la SMAC apparaît en fin de PPI, alors à l'échelle d'un mandat municipal ce n'est peut-être pas grand chose mais à l'échelle de jeunes qui restent deux, trois, quatre ans dans la Ville de Besançon c'est quelque chose d'important. Et je crois que là aussi on a une priorité. Les jeunes sont certes des usagers du stade, sont des sportifs mais ils ont aussi d'autres attentes de la part de la collectivité.

Je voulais parler aussi de mes inquiétudes par rapport au développement universitaire que nous mettons en avant dans tous nos documents, je pense au projet d'agglomération, etc. comme vraiment un élément fondamental du développement de notre ville et de notre agglomération. Nous pouvons craindre

que l'État comme il l'a fait dans d'autres domaines, remette en cause une partie de ses financements sur les constructions universitaires en particulier dans le cadre du contrat de plan État/Région qui va être revu d'ici quelques mois et je crois que nous avons besoin d'avoir justement des marges de manoeuvre pour non pas simplement garder nos inscriptions PPI concernant l'Université mais vraiment être capables d'être fer de lance auprès de l'État d'une défense de ces programmes d'investissement universitaires. Donc je dirai simplement que ce vote illustre une déception et une inquiétude et quoi qu'on en dira, quoi qu'on pourra en entendre, je crois qu'il s'agit d'une position raisonnée et responsable et reconnaissez au minimum qu'il s'agit d'une position courageuse. Merci.

**M. Jean ROSSELOT :** Juste un mot Monsieur le Maire, mes chers collègues. A entendre les uns et les autres, je suis frappé par l'éternel problème que représente ce décalage entre les besoins qui reflètent d'ailleurs la bonne santé des sports à Besançon comme Jacques MARIOT l'a rappelé, le haut niveau et autres, décalage entre cela et les attentes, et ce n'est pas d'aujourd'hui, des sportifs. Je dirais que nous avons en Franche-Comté un équipement extraordinaire comme Bonal qui est un peu le miroir de nos insuffisances. Et pour m'adresser au rapporteur, je dirais qu'il y a quand même une énigme de savoir comment, en étant parti avec un stade flamboyant il y a 70 ans, élément phare de la Ville qui avait même une piste cycliste, on en arrive aujourd'hui à discuter de casser un bout de tribune, d'en reconstruire un autre, de refaire un élément ici. Il faut effectivement répondre à la grande nécessité engendrée par les belles perspectives de notre équipe de cette année, mais comment peut-on être pris à la gorge ainsi ?

Quant à Mme MENETRIER, elle parle de très bonnes conditions, si j'évoque les problèmes de parking avec 20 000 spectateurs là où l'équipement est, je me dis mais où on va, le casse-tête du stationnement, il va être multiplié par 100 ! On est tous devant une situation à laquelle il faut répondre compte tenu, encore une fois, de la bonne marche de notre équipe de cette année. Les services, j'étais en commission, ont fait un bon travail, mais Monsieur le Maire, vous allez rencontrer les présidents des grandes autres collectivités qui sont tous situés sur le territoire de la ville, est-ce qu'il n'est pas encore possible de donner un sens fort à l'intercommunalité et à l'intercollectivité quand on a sous la main un Président de Conseil Général, un Président de Conseil Régional, ce qu'on aurait dû faire d'ailleurs pour le palais des sports car si l'intercommunalité a un sens fort, ce serait bien hormis le développement économique, de construire des grands équipements à proximité des grands moyens de communication. Ce serait ça que de dire que nous serions à la hauteur, à la taille d'une capitale régionale. Si nous nous unissons, 60 communes, la ville capitale, la collectivité régionale, le Conseil Général, je pense qu'il est, comme pour le Palais des Sports, peut-être encore temps de voir grand car on ne peut pas dire que ce que l'on fait soit de l'ambition, c'est du «rustinage», c'est du rafistolage, encore une fois provoqué par les bons résultats, ce dont nous nous félicitons tous, mais ce n'est pas une politique d'ambition à la hauteur d'une capitale régionale. Je crois que la clé du sursaut est dans l'entente entre toutes les collectivités, les grandes collectivités de ce département dont Besançon fait partie bien évidemment. Est-ce qu'il ne serait pas possible, aujourd'hui, encore, de voir très grand pour le sport et de le situer à des endroits qui soient accessibles, il faut le dire, par la France, par l'Europe toute entière et qui fasse que Besançon soit aussi connue par son sport.

**M. LE MAIRE :** Je répondrai globalement à la fin mais je voudrais juste faire une proposition à Jean ROSSELOT qui est, me semble-t-il, Conseiller Régional, même vice-président du Conseil Régional. Je bois du petit lait quand j'entends Jean ROSSELOT dire qu'on ait une ambition, la Région, le Conseil Général, la Ville. Eh bien, Jean, chiche ! J'ai rencontré le président du Conseil Général qui a prêté une oreille attentive à notre demande et est tout à fait favorable à ce stade parce qu'il a compris, Claude GIRARD, et c'est Jean-Louis FOUSSERET qui dit cela, quel était l'intérêt d'un stade pour le département dont il a la responsabilité. Je pense et j'espère que le Président HUMBERT aura la même compréhension de ce problème et mon Cher Jean, je veux bien aller avec toi et avec Pascal BONNET, deux membres de son exécutif, à la Région, vous viendrez m'aider à plaider la cause du stade. Je te fais donc cette proposition publiquement, allons-y ensemble. On emmènera aussi Jean-Loup COLY qui est l'Adjoint au

sport. Et je ne souhaite qu'une chose, c'est que ça se passe à la Région comme au Département. Par contre, quant au grand stade de 50 000 places, même de 20 000, je crois qu'il faut avoir une politique ambitieuse mais raisonnée parce qu'un stade il faut aussi le faire vivre. Pour l'instant, je me réjouis des résultats du BRC et si je n'ai pas félicité Stéphane PAILLE ce soir, c'est que j'ai déjà pu le faire car il se trouve que je vais au stade, ce qui me donne l'occasion d'y rencontrer Stéphane, Jean-Christophe THOMAS et Maurice GRANGEY. Et si on a un stade même de 20 000 places, un grand stade qui, d'ailleurs Jean-Loup vous l'a dit pourra, à l'avenir, dans le cadre d'un second mandat que j'espère j'aurai l'occasion de conduire ici même avec un certain nombre d'entre vous, pourrait être agrandi. Actuellement nous avons une ambition mais nous avons aussi pris l'engagement que je réaffirme solennellement, c'est de maîtriser l'inflation à Besançon. Donc vous ne pouvez pas en permanence agiter devant les Bisontins le gris-gris de l'augmentation des impôts : «les impôts vont augmenter, FOUSSERET va faire augmenter les impôts» et nous demander d'en faire plus. Pour l'instant un stade de 12 000 places c'est suffisant, ça sera un stade d'ambition régionale. Il est suffisant car un stade de 20 000 places avec 5 000 spectateurs, ce n'est pas très bon, ce n'est pas meilleur d'ailleurs qu'un palais des sports de 6 000 places où il n'y en aurait que 3 500. C'est la même logique. Je referme la parenthèse et nous irons donc ensemble voir Jean-François HUMBERT, on essaiera de convenir d'une date où tu sois là et je m'en féliciterai si nous aboutissons. En fait, c'est fixé lundi à 16 h 30 avec Jean-François HUMBERT, donc Jean, je pense que tu feras le nécessaire pour m'accompagner et j'invite aussi notre collègue Pascal BONNET. Ce lundi à 16 h 30, je suis disponible pour changer l'heure si éventuellement elle ne te convient pas.

**M. Jean ROSSELOT** : Premièrement quand on est vice-président, on n'est pas président. Deuxièmement, ce sont des affaires d'importance, graves, stratégiques, qui doivent se négocier entre les chefs des exécutifs des grandes collectivités. Maintenant, Pascal BONNET, moi-même et Jean-Loup COLY, je n'en doute pas, nous pèserons de tout notre poids et même si j'ai un peu maigri, il va être fort ce poids, je peux vous le dire, mais vous avez vous-même la compétence de la relation avec les autres, en particulier avec la Région, c'est une affaire qui doit se décider, se négocier déjà comme cela. Il faut que chaque chose soit à sa place et l'initiative doit être la vôtre, c'est vous qui devez convaincre en tant que Maire mais surtout aussi en tant que Président de l'Agglomération.

**M. LE MAIRE** : Je ne vais pas polémiquer, chacun ici a pu juger. En fait, vous êtes en train de m'expliquer que vous ne pesez rien à la Région.

**Mme Nicole WEINMAN** : Dans le prix que vous nous annoncez, 11 M€ à peu près, il faudrait aussi rajouter la rénovation antérieure.

**M. LE MAIRE** : Quelle rénovation ?

**Mme Nicole WEINMAN** : Ça n'inclut pas les travaux qui ont été faits au jour d'aujourd'hui parce que si on parle d'un projet global, dans l'idéal ce serait bien de baliser les deux. Et puis je voudrais aussi insister sur le fait que, quand on pense que les équipes de haut niveau ne sont pas assez impliquées dans la vie quotidienne, à travers les différents clubs de la ville, foot ou ailleurs, c'est un nombre inconsidérable de licenciés puis surtout de gamins qui sont pris en charge le samedi, le mercredi matin, pendant les vacances et dans des stages où les joueurs professionnels ne dédaignent pas de s'impliquer directement aussi. Donc par rapport à ces gosses, à tous les joueurs, à tous les bénévoles, au public, j'espère qu'on arrivera très vite à avoir raison et surtout qu'on n'ira plus voir le BRC jouer à Bonal.

**M. Alexandre CHIRIER** : Je n'en aurai pas pour longtemps, ce débat est à la fois grave et plein de fraîcheur. On se connaît, certains depuis avant, mais dans cette assemblée depuis deux ans et j'avais un peu d'admiration pour Éric ALAUZET que je trouve talentueux, malin, rusé mais dans le bon sens du terme, préparant toujours bien ses interventions. Et ce soir je l'ai trouvé frais, je ne sais pas, il s'est découvert aussi une naïveté. Alors je ne sais pas pourquoi au second tour des élections municipales en 2001, vous voyant avec votre liste du deuxième tour, une chanson m'était venue à la tête : j'entends le loup, le renard et la belette chanter, je ne sais pas si vous connaissez...

**M. LE MAIRE** : Oui, mais je ne vois pas le rapport.

**M. Alexandre CHIRIER** : Eh bien je vais vous le dire : j'ai l'impression que ce soir le renard découvre qu'il s'est fait rouler et c'est la deuxième fois. La première fois, c'est sur le référendum sur le TGV, aujourd'hui c'est sur le PPI dont j'espère qu'il n'est pas un bidule gauche plurielle. Mais je voudrais l'inviter, puisque Sébastien MAIRE parlait un petit peu de courage tout à l'heure, à aller jusqu'au bout de la logique et faire preuve de courage car à un moment donné, quand on s'aperçoit qu'on se fait rouler sur des choses aussi fondamentales, je crois qu'il y a des solutions autres que d'agiter un petit drapeau et de dire on va voter non sachant que ça n'aura aucune incidence.

**M. LE MAIRE** : Vous ne savez pas encore s'il va voter.

**M. Alexandre CHIRIER** : Oui mais c'est ce qui était dessiné dans le discours d'Éric ALAUZET et de Sébastien MAIRE et je crois qu'il gagnerait dans son image à aller jusqu'au bout de la logique et à prendre la décision qui s'impose, à mon sens, quand on voit un fossé comme ça, une faille qui se creuse de plus en plus.

**M. LE MAIRE** : Monsieur CHIRIER, chacun gère ses divergences, gérez les vôtres et laissez-nous gérer les nôtres et tout ira bien. Je vous connais depuis longtemps aussi et je vous apprécie par ailleurs, mais c'est plus fort que vous, il faut toujours que vous ayez un petit côté politicien. Laissez-nous gérer cela, nous tirerons, le Maire tirera lui-même les conclusions qu'il voudra tirer collectivement. De toute façon pour l'instant il n'y a pas eu de vote, attendez au moins le vote.

**M. Franck MONNEUR** : Une observation pour préciser une bonne fois pour toutes qu'il faut cesser je pense dans ce genre de débat d'opposer le sport et la culture. Le sport et la culture sont nécessaires, sont complémentaires et je crois que ce n'est pas le bon biais de brandir cette opposition. J'ai entendu parler tout à l'heure de la SMAC, c'est ce qui me fait réagir et Sébastien MAIRE, notre camarade, notre ami ici présent le sait bien, que la SMAC est prévue au PPI et je ne crois pas qu'il se soit opposé à l'échéance qui a été présentée l'an dernier, à savoir l'échéance 2005-2006. Donc elle est prévue au PPI cette SMAC, tant mieux et c'est un dossier que je connais bien puisque vous m'avez attribué, Monsieur le Maire, ces fonctions pour mener à bien ce projet. Alors quand je dis qu'il ne faut pas opposer le sport et la culture, je sais de quoi je parle étant donné mes fonctions dans le domaine culturel.

Dernière petite observation, je crois que ce soir il faut être clair aussi par rapport à la position des uns et des autres, à savoir que l'on ne peut pas dire que l'on n'est pas anti-sport et en même temps s'abstenir ou voter contre un projet nécessaire pour notre capitale régionale et pour un club en passe de monter en L2, pénalisant ainsi non seulement le club mais également tous les spectateurs ; cela revient à mon sens à être anti-sport.

**M. Jean-Loup COLY** : Je vais essayer de répondre à quelques-unes des interrogations qui ont pu surgir dans le débat. D'abord, je voudrais féliciter Mme WEINMAN parce que c'est sans doute le prix des grandeurs et servitudes de la solidarité de l'opposition mais elle a été une excellente avocate du projet, elle ne votera pas pour mais vraiment je la félicite parce qu'elle a dit beaucoup de choses très justes et ça fait partie des réalités. Vous êtes pour, vous ne pouvez pas l'être, je ne vous le reproche pas d'ailleurs parce que c'est tout à votre honneur, ça fait partie des choses qui peuvent se comprendre, mais vous avez dit beaucoup de choses très justes, de bon sens et je voulais le souligner.

Je voudrais répondre à quelques interrogations et surtout à quelques réflexions. Je reviendrai sur ce qu'a dit M. POCHARD, sur l'arbre qui cachait la forêt, mais il n'est plus là, et d'une certaine manière aussi sur ce qu'a dit M. ROSSELOT en revenant un instant sur le Palais des Sports pour simplement leur proposer de prendre rendez-vous avec le Président du BBCD, avec le Président de l'ESBF, voire avec le Président de la Fédération Française de Handball qui m'a confirmé que naturellement l'équipe de France

de handball pourra venir jouer dans le nouveau Palais des Sports bisontin, pour savoir si ce projet est aussi mauvais que vous semblez le penser. Je referme la parenthèse du Palais des Sports et j'en reviens au stade.

Je voudrais répondre à Martine BULTOT sur la question des relations entre les clubs professionnels et la Municipalité dans l'avenir. Je dis les clubs professionnels parce qu'il se trouve que nous avons non seulement une bonne équipe de football mais aussi une bonne équipe de basket et que ces équipes-là, ces clubs-là peuvent dans l'avenir passer en société. En ce qui concerne le BRC c'est d'actualité puisque le BRC en montant en Ligue 2 est de toute façon mécaniquement « contraint » de passer en société et donc nous allons travailler effectivement avec le BRC sur son projet sachant que les règles applicables aux clubs qui sont en société ne sont pas les mêmes que celles des associations. Les contrats d'objectifs -et on ne peut pas dire dans la même phrase comme je l'ai entendu des messieurs de l'opposition qu'il y a de très beaux résultats de nos clubs et une très belle pratique sportive de masse et dire que la politique de la Ville est mauvaise, il y a là une petite contradiction puisque les deux ont quand même un petit rapport l'un avec l'autre- donc les contrats d'objectifs n'ont pas empêché le développement du sport de haut niveau à Besançon, ils l'ont même permis dans des limites correctes, c'est-à-dire avec une maîtrise, avec des règles connues de tous et avec d'ailleurs, et c'est vrai dans la dernière période particulièrement, la volonté d'un aller retour avec le sport dit de masse. Il y a un travail qui se fait, le BRC le fait, les autres clubs le font avec les petits clubs dans le domaine de la formation, de l'animation, etc. et ce travail-là j'y tiens beaucoup parce que je pense qu'effectivement il faut qu'il y ait cet aller retour et ce lien. Or il se trouve que les contrats d'objectifs ne peuvent plus s'appliquer en cas de passage en société pour les clubs professionnels et que les subventions directes ne sont plus autorisées. On peut soutenir le club par la communication mais on ne peut plus rester dans le système actuel. Donc nous allons retravailler avec le Président GRANGEY sur le projet sportif et économique du BRC, nous avons déjà commencé à travailler d'ailleurs et nous attendons effectivement du BRC qu'il nous présente un projet à la fois économique et un projet sportif qui puisse non pas garantir parce qu'on ne peut pas décider que le BRC va rester en deuxième division, ce n'est pas nous qui décidons, c'est la loi du sport et le ballon ne tourne pas toujours tout à fait comme on voudrait, mais on peut se donner des moyens à la fois sur le plan économique avec des fondations solides et sur le plan sportif parce que là aussi il y a du travail à faire, on peut se donner les moyens de limiter au maximum la glorieuse incertitude du sport mais on ne l'éliminera pas complètement, c'est la réalité et c'est comme ça.

Je prenais l'exemple tout à l'heure quand je parlais du travail qu'avait fait Stéphane PAILLE. La saison que fait Stéphane PAILLE cette année, tout le monde la trouve formidable, on est premier etc. mais c'est ce qu'il a fait l'année dernière qui paie cette année, c'est l'année dernière quand il était très mal placé, quand même à un moment donné on a craint la descente, que Stéphane PAILLE a mis en place les fondations du club sur le plan sportif et sur le plan du système de jeu de son équipe qui aujourd'hui lui permettent d'être en tête. Donc cette question-là c'est une question qu'il faut traiter et nous allons la traiter évidemment avec le BRC dans un partenariat tout à fait constructif qui a déjà commencé avec la volonté effectivement de limiter au maximum les risques de descente. Mais je répète et le Maire l'a bien dit, il fallait être réactif et je reviendrai sur le problème de l'imprévoyance parce que je voudrais quand même dire deux petits mots là-dessus. Il fallait être réactif à une situation, c'est-à-dire créer des conditions de la montée du BRC en Ligue 2 mais nous avons un projet qui se fait indépendamment du résultat sportif à court terme, c'est-à-dire que nous avons pris un engagement sur les 12 000 places quels que soient les aléas sportifs. C'est un premier point.

D'ailleurs comme l'a dit le Maire tout à l'heure, le projet du stade Léo Lagrange présente la particularité d'être établi avec des phases très indépendantes les unes des autres, ce qui permet dans l'avenir de voir plus loin, mais dans un avenir qui n'est pas pour l'instant d'actualité. La question d'aujourd'hui c'est les engagements que nous avons pris, point à la ligne. Je pense que de ce côté-là les choses sont très claires et il y aura ce travail, Martine, que tu as souhaité et qui est tout à fait légitime, c'est

une question tout à fait légitime qui se pose, la question des relations financières que nous aurons l'année prochaine avec le BRC, leur projet économique, leur projet sportif et nous continuons à travailler sur ce dossier.

Je voudrais dire aussi un petit mot sur l'imprévoyance. Plusieurs d'entre vous m'ont parlé d'imprévoyance, si vous saviez le nombre d'adjoints aux sports que j'ai croisés en allant à la Ligue Professionnelle de Football pour commencer les négociations, de tout type de villes et de toutes tendances politiques confondues...

**M. LE MAIRE :** Même ceux qui viennent de Dijon où me semble-t-il le Maire n'était pas... Il y avait justement Robert POUJADE d'ailleurs.

**M. Jean-Loup COLY :** On pourrait parler du stade de Dijon mais il y a des réalités, il y a des contraintes liées au football professionnel et toutes les villes de France et de Navarre y ont été confrontées un jour ou l'autre. Monsieur ROSSELOT, vous me parlez de Sochaux mais attendez, Sochaux a joué une demi-finale de Coupe d'Europe dans l'ancien stade Bonal. Est-ce que vous vous souvenez dans quel état était l'ancien stade Bonal quand Sochaux a joué la demi-finale de la Coupe d'Europe ? Alors soyons sérieux ! Sochaux s'est donné très longtemps après avoir accédé non pas à la Ligue 2, mais à la Ligue 1 même après avoir joué la Coupe d'Europe dans un stade qui était à la dimension du FC Sochaux. Rappelez-vous quand même que ça a été plutôt long. Vous nous parlez d'imprévoyance alors que nous on va monter en Ligue 2 et vous nous prenez comme exemple le FC Sochaux qui a joué une demi-finale de Coupe d'Europe dans un stade dont aujourd'hui à mon avis je pense que plus aucune...

**M. LE MAIRE :** Je t'interromps un instant, tu veux bien m'excuser, pour préciser que le stade de Sochaux a été financé à 60 % entre autres par le Département à hauteur d'environ 70 MF du Département, peut-être même plus, mais surtout par le fonds de péréquation de la taxe professionnelle. Je crois que la Ville de Montbéliard a dû donner 1 M€ et la Ville de Sochaux 1 M€, donc ne nous comparez pas à Sochaux, si nous avons les mêmes possibilités de financement que Sochaux ce serait très bien et comme vient très justement de vous le dire Jean-Loup COLY, le stade de Sochaux c'est récent, il me semble qu'on l'a inauguré il n'y a que quelques années et longtemps à Sochaux on a joué, et Stéphane PAILLE pourrait très bien le dire parce que me semble-t-il il connaît bien le stade, on a joué dans un stade qui était loin d'être celui que l'on connaît heureusement aujourd'hui. Si en arrivant Maire de cette ville j'avais trouvé un Palais des Sports et un stade aux normes, je m'en réjouirais mais il faut qu'on règle effectivement ce problème.

**M. Jean-Loup COLY :** Je voulais dire aussi à Jean ROSSELOT qui revient toujours sur son dada de délocalisation des grands équipements sportifs en périphérie, etc. que la synergie Palais des Sports, stade notamment au niveau des parkings qui était l'un des arguments que j'avais défendu quand j'ai défendu l'idée du Palais des Sports là où il est va jouer particulièrement et notamment en ce qui concerne les parkings car derrière la tribune Est nous allons pouvoir installer des parkings supplémentaires qui serviront naturellement au football mais qui serviront aussi quand il y aura des matches au Palais des Sports. Donc cette synergie va marcher à plein et plus on avancera, plus la synergie vous la verrez et vous constaterez combien elle est positive. Je voulais intervenir sur ces différents points.

**Mme Françoise BRANGET :** M. ALAUZET a soulevé l'ambiguïté entre les investissements sur le stade, le Palais des Sports et le Conservatoire et puis les finances de la Ville. C'est vrai que nous sommes dans une ambiguïté, celle de garder le statut de capitale régionale et de ne pas pouvoir s'offrir les équipements qui vont avec. On ne peut que constater notre situation navrante et désolante due à l'ingérence d'une gouvernance qui existe depuis plus de 50 ans et dont vous avez fait partie un certain nombre d'années également.

**M. LE MAIRE** : Je ne comprends pas l'ingérence de la gouvernance, expliquez-moi.

**Mme Françoise BRANGET** : Oui, d'une ingérence de ceux qui nous gouvernent si vous voulez, ce n'est pas grave vous aurez compris.

**M. LE MAIRE** : Non je n'ai toujours pas compris mais ça ne fait rien.

**Mme Françoise BRANGET** : L'ingérence, vous ne savez pas ce que c'est ?

**M. LE MAIRE** : Si mais je ne vois pas ce que peut être l'ingérence d'une gouvernance qui nous gouverne depuis 50 ans. On ferme la parenthèse, je n'ai pas compris.

**Mme Françoise BRANGET** : C'est l'ingérence de ceux qui sont au pouvoir de cette ville depuis un certain nombre d'années.

**M. LE MAIRE** : Je crois que vous n'employez pas le bon terme mais ce n'est pas grave.

**Mme Françoise BRANGET** : Ou l'incurie.

**M. LE MAIRE** : Ah voilà ! D'accord !

**Mme Françoise BRANGET** : Vous préférez ? C'est mieux ?

**M. LE MAIRE** : Oui parce que l'ingérence ce n'est pas ça.

**Mme Françoise BRANGET** : Pour détendre l'atmosphère parce qu'effectivement...

**M. LE MAIRE** : Elle n'est pas tendue.

**Mme Françoise BRANGET** : Non elle n'est pas tendue mais on a parlé...

**M. LE MAIRE** : Moi je suis très détendu, très serein, de plus en plus même.

**Mme Françoise BRANGET** : On a opposé sport de haut niveau, culture, etc. mais moi je vais simplement reprendre vos propositions Monsieur le Maire, et puis ce qui pourrait peut-être vous mettre d'accord avec M. ALAUZET en matière de culture et de sport. Vous avez fait des propositions lors des assises de l'Agglomération, vous avez effectivement souhaité le rapprochement avec Dijon et Belfort, d'ailleurs on a évoqué Dijon tout à l'heure, et puis bientôt grâce au TGV on pourra aller en 20 minutes à Dijon puis en 20 minutes à Belfort, vous avez aussi parlé de mutualisation des équipements. Ecoutez, franchement je pense qu'on pourrait aller faire le festival de Besançon à l'auditorium de Dijon et nos matches de foot au stade Bonal...

**M. LE MAIRE** : C'est comme cela qu'on va développer le rayonnement de Besançon, effectivement, ça c'est clair !

**Mme Françoise BRANGET** : Exactement, c'est comme ça que vous allez garder votre statut de capitale régionale.

**M. LE MAIRE** : Attendez, je vous demande c'est de l'humour ou c'est vrai ce que vous dites là ?

**Mme Françoise BRANGET** : (Rires).

**M. LE MAIRE** : Précisez maintenant parce que quand vous êtes en train de nous rabâcher en permanence que Besançon ne rayonne pas...

**Mme Françoise BRANGET** : Vous n'aviez pas compris que c'était de l'humour ?

**M. LE MAIRE** : Non, maintenant avec vous je m'attends à tout.

**Mme Françoise BRANGET** : Parce qu'effectivement je rejoins mes collègues quand on parle d'ambition et d'équipements, Nicole WEINMAN, Pascal BONNET, Jean ROSSELOT ont tous raison. Il y a une incurie qui est là depuis des années. On a une bonne gestion également, ça relève de faire souvent du neuf plutôt que du vieux qu'on rafistole et j'entends par là que quand on fait de nouveaux équipements, on a d'autres financements qu'on peut aller chercher...

**M. LE MAIRE** : C'est du neuf qu'on va faire là.

**Mme Françoise BRANGET** : Oui mais vous ne pouvez pas bénéficier de crédits importants comme quand on fait du neuf, quand on rénove...

**M. LE MAIRE** : Bien sûr que si ! on va avoir ces crédits.

**Mme Françoise BRANGET** : Vous ne pouvez pas bénéficier des fonds FEDER, je suis désolée.

**M. LE MAIRE** : Mais Madame BRANGET, de grâce vous ne savez pas encore que Besançon n'est pas éligible aux fonds FEDER ? Mais qu'est-ce que j'entends là !

**Mme Françoise BRANGET** : Au niveau de Besançon ou au niveau de l'Agglomération ?

**M. LE MAIRE** : Les deux, Madame. Ne faites pas ces yeux-là, heureusement que je suis assis, arrêtez de dire des choses comme ça, soyez responsable, ne prenez pas la parole pour dire n'importe quoi, des sottises qui mettent même vos collègues mal à l'aise. Besançon n'est pas éligible aux fonds FEDER, Madame. Vous devriez le savoir, vous qui voulez être le leader de l'opposition, écoutez au moins, ne dites pas des sottises comme ça.

**Mme Françoise BRANGET** : A d'autres équipements, d'autres financements. Si vous n'avez pas les fonds FEDER, je ne vois pas pourquoi...

**M. LE MAIRE** : Vous ne voyez pas pourquoi quoi ?

**Mme Françoise BRANGET** : Les fonds FEDER, on en discutera, vous m'expliquerez.

**M. LE MAIRE** : Oui je vous expliquerai ce que c'est.

**Mme Françoise BRANGET** : Vous m'expliquerez pourquoi à Besançon on n'y a pas droit.

**M. LE MAIRE** : Pourquoi Besançon n'a pas droit aux fonds FEDER, Madame ? Mais c'est de pire en pire, il vaut mieux que vous arrêtiez. Je vais vous expliquer pourquoi on n'a pas droit aux fonds FEDER : parce que justement, Madame, la situation est meilleure qu'à Montbéliard, parce que l'incurie, l'ingérence dans la gestion de la gouvernance comme vous avez dit tout à l'heure d'une façon très claire, fait que depuis 50 ans les socialistes gèrent cette ville et que c'est une ville qui est moins en difficulté que Montbéliard, et puis simplement, Madame, depuis 50 ans je constate que les supporters ont toujours bien voté à Besançon malgré cette incurie.

**Mme Françoise BRANGET** : On va aller à Montbéliard.

**M. LE MAIRE** : Vous pouvez continuer, Madame.

**Mme Françoise BRANGET** : J'ai terminé.

**M. LE MAIRE** : Vous avez perdu, à mon avis, une belle occasion de vous taire ce soir.

**M. Alexandre CHIRIER** : Monsieur le Maire, pour les fonds FEDER, c'est vrai que les zonages européens se basent sur des éléments statistiques mais au-delà des éléments statistiques, on sait que le poids des élus et des collectivités joue également beaucoup.

**M. LE MAIRE** : Mais non, c'est le taux de chômage, vous le savez très bien.

**M. Alexandre CHIRIER** : Mais bien sûr que si, Monsieur le Maire, vous le savez bien aussi et ce poids-là, malheureusement il a souvent été plus fort dans le Nord Franche-Comté qu'à Besançon.

**M. LE MAIRE** : Je ne vais pas polémiquer avec vous, ce n'est pas la peine. Je vais rester serein mais il y a quelquefois quand même... Lorsque l'on est élu municipal, on ne peut pas tout savoir, moi-même je ne sais pas tout, mais quand je ne sais pas, j'ai au moins la pudeur de ne pas raconter de sottises.

**M. Christophe LIME** : Monsieur le Maire, par rapport à l'entretien du patrimoine sur lequel il y a eu un certain nombre de discussions, notamment sur son état un peu vieillissant encore que s'il date des années 1940 c'est peut-être un peu contestable. En ce qui concerne la politique sportive, je tiens à démontrer que la volonté de la Municipalité depuis deux ans est non seulement d'entretenir notre patrimoine avec des équipes de haut niveau à l'intérieur, mais aussi avec une mixité à l'intérieur de ces structures, c'est-à-dire qu'il y a la volonté, chaque fois qu'on a pu le faire, d'y intégrer un certain nombre d'équipements pour les laisser accessibles au plus grand nombre et leur donner une durée de fonctionnement la plus importante possible. Je tiens à préciser que sur les 13 gymnases de la Ville, en deux années nous allons en restructurer 5 qui sont Jean Zay, Clairs-Soleils, Châteaufarine, Les Orchamps et Isenbart. Ça montre que la volonté de rénovation d'un certain nombre de structures qui peuvent paraître des structures phares à l'intérieur de notre Municipalité, ne met pas non plus en retrait la volonté d'entretien de l'ensemble de nos structures sportives comme les autres qui permettent au plus grand nombre d'y accéder et qui nous permettent aussi d'entretenir les meilleures relations avec le Conseil Général parce qu'il faut savoir qu'un certain nombre de ces structures sont prêtées aussi dans la journée aux collègues, donc au niveau du Conseil Général. Cela nous permet aussi d'avoir une activité sportive de haut niveau. Je pense que cette réflexion au niveau de l'ensemble de notre patrimoine est relativement importante et il faut que nous l'ayons tous ensemble parce que nous sommes aussi citoyens, nous sommes aussi politiques et nous votons systématiquement des lois au niveau de l'Assemblée Nationale, à l'issue d'un certain nombre d'incidents qu'il peut y avoir dans la vie quotidienne, qui nous amènent à prendre des mesures de sécurité immédiates dans les mois qui suivent. Ça veut dire qu'aujourd'hui nous sommes obligés d'avoir des investissements de très très haut niveau chaque fois qu'il y a accueil du public dans nos structures et ça aussi il faut qu'on l'assume, ainsi que les coûts financiers avec tout ce que ça peut comporter derrière.

**M. LE MAIRE** : Tout à fait d'accord avec toi Christophe. M. Jean ROSSELOT pour une deuxième intervention.

**M. Jean ROSSELOT** : Très rapide. Je sais bien que mon intervention ne servira pas à grand chose...

**M. LE MAIRE** : Sauf si elle est très constructive.

**M. Jean ROSSELOT** : ... mais néanmoins j'y reviens, les choix sont importants, la politique c'est l'art des choix. Je crois qu'Éric ALAUZET l'a bien expliqué avec tous les risques que ça comporte mais les choix sont stratégiques, sont faits pour des décennies en ce moment. Même si ça coûte très cher de faire du neuf, mais pourvu qu'on fasse quelque chose de lisible, de visible. Je persiste à penser qu'on n'a pas les équipements qui soient assez lisibles, qui manifestent une grande visibilité, lisibilité, pas seulement pour le pourtour de Besançon mais pour la France et demain l'Europe. Monsieur le Maire, certes tous les territoires ne sont pas éligibles aux fonds européens mais à travers les instruments découlant de l'intercommunalité, les contrats d'agglomération et les contrats de pays dont j'ai dit souvent que vous vous priviez là d'une ressource supplémentaire, je pense qu'on pourrait arriver à ce que je préconise et que là encore on pourrait vérifier, en dépit des apparences, que ce n'est pas l'argent qui manque le plus mais quelquefois la volonté de porter quelque chose d'ambitieux, de vraiment ambitieux.

**M. LE MAIRE** : Que c'est confortable d'être dans l'opposition ! On peut vraiment dire tout et son contraire, c'est vraiment confortable.

**Mme Françoise BRANGET** : Vous m'enverrez peut-être blackbouler mais enfin...

**M. LE MAIRE** : Non !

**Mme Françoise BRANGET** : Ceci dit, je commence comme Jean, qui a parfaitement raison parce qu'à Besançon, on paie la rénovation au prix du neuf. On l'a déjà dit pour le Palais des Sports et là je le redis pour le stade Léo Lagrange parce que nous avons des exemples... Non, mais attendez, je peux terminer ? Simplement que même si la situation se prête, etc. on reste au même endroit, il y a eu le stade, on peut tout développer, ceci dit vous ne faites pour 13 MF qu'une partie de stade alors que des villes en France, je ne vais pas encore reprendre des exemples mais Sedan vient de terminer un stade de 23 000 places pour 15 MF, donc on fait pour le même prix de la rénovation. Je suis désolée quand même parce qu'on n'a pas des équipements qui sont d'une envergure correspondant au prix qu'on les paie.

**M. LE MAIRE** : Je ne vois plus de prise de parole, nous allons donc passer au vote. Avant, je voudrais quand même dire quelques mots. Tout d'abord Madame BRANGET, nous ne faisons pas de la rénovation au prix du neuf, la tribune que l'on construit est une tribune neuve de 7 000 places qui fera partie dans l'avenir d'une tranche ferme et définitive de ce stade. On ne fait donc pas du raccommodage comme vous dites mais du neuf. Mais on fait du neuf à la hauteur des possibilités de la Ville de Besançon car le Maire est soucieux, lui, très fortement de la possibilité que les Bisontins ont de payer leurs impôts et nous ne voulons pas effectivement augmenter les impôts de telle façon que ça devienne insupportable, et nous voulons, j'y reviendrai dans mon intervention, continuer d'investir dans la proximité. Donc nous ne faisons pas du rafistolage, nous faisons du neuf. Le chiffre que vous évoquez ne concerne pas un stade complet, d'ailleurs vous l'avez indiqué en MF je pense que vous vouliez dire en M€ car ce sont des M€ et il s'agissait d'une dernière tranche. Les choses sont claires.

M. BONNET a dit une chose très juste : nous n'avons pas le choix, nous ne pouvons pas empêcher le club de monter. C'est pour cela que je regrette vraiment que vous vous réfugiiez dans la non participation car vis-à-vis de l'opinion publique ce n'est pas très sérieux. Il y a aussi le fait que nous voulons un stade à la dimension d'une capitale régionale, il n'y a pas que le club parce que, je crois que c'est Marcel POCHARD qui l'a dit, les résultats sportifs ça va ça vient, et maintenant ce stade on va le faire. Donc je regrette que vous ne soyez pas allés jusqu'au bout de votre logique. Chacun appréciera ce qui peut être assimilé un peu à une absence de courage politique. Nous n'agissons pas sous la pression, nous sommes au contraire, je suis très serein, mais nous sommes aussi pragmatiques parce que le rôle du Maire d'une ville comme Besançon, le rôle d'ailleurs de tous les maires, c'est de décider et d'avoir le courage de décider. Je ne peux pas me réfugier dans l'abstention, je ne peux pas me réfugier sous des futilités considérations dans un vote contre parce que je dois décider et je déciderai et chacun prendra ici ce soir ses responsabilités.

Par rapport à ce que j'ai pu entendre, nous ne naviguons pas à vue puisque justement le PPI c'est un navigateur très précis, c'est un peu notre GPS. On a positionné où on voulait aller à la fin de ce mandat et on a mis en place un PPI pour y aller. Je n'accepte pas qu'on dise qu'on navigue à vue, la première phase 2003 est prévue, on va pouvoir la financer pour 2,5 M€ en partie par les dépenses imprévues. Vous êtes en train de répéter partout que la Ville est mal gérée mais elle est tellement mal gérée Monsieur BONNET que nous pouvons investir 2 M€ en dépenses exceptionnelles que nous avons dans notre petite cagnotte. On a même une autre bonne nouvelle aujourd'hui, c'est que, sous réserve de vérification, nos bases vont encore augmenter d'un demi-million d'euros.

Et je voudrais ajouter que l'excédent 2002 par rapport à l'excédent 2001, le premier excédent de gestion Fousseret et de son équipe, c'est près de 7 M€ donc supérieur à nos prévisions. On avait dit qu'on serait juste, qu'on serait à zéro- mais on a un excédent de gestion de 7M€. Voyez la Ville est très très mal gérée, c'est quelque chose que je tiens quand même à dire.

Annie MENETRIER a dit quelque chose de très clair, que nous prendrions sur nos dépenses imprévues s'il y avait d'autres catastrophes. Premièrement, attendons qu'elles arrivent ! Et ce qu'a dit Annie MENETRIER est très juste, nous sommes une ville parmi les moins endettées de France avec 6,1 années. Ça c'est aussi certainement le résultat de 50 ans d'incurie socialiste. Il y a d'autres villes qui ne sont pas gérées par les socialistes qui connaissent de grandes difficultés. Certaines sont jusqu'à 12 années, nous on est à la moitié, 6,1. On considère qu'en dessous de 7, vous le savez bien, c'est très confortable, on peut même aller jusqu'à 7,5 - 8 mais on ne va pas augmenter l'endettement pour autant. Mais je répète donc cette année, 2 M€ en dépenses exceptionnelles qu'on va pouvoir payer cash, c'est quand même important.

Alors les finances de la Ville, je le répète quand même, sont saines. Vous pouvez répéter ce que vous voulez, je crois que les Bisontins ne sont pas des «gogos» et qu'ils vont savoir faire la différence entre ceux qui agissent et ceux qui pérorent, premièrement. Deuxièmement, sur le PPI, j'en ai entendu un certain nombre ici dire que le PPI était mis à mal par ce projet. Je leur rappellerai qu'en page 28 de notre document programmatique, le PPI dit à propos du stade Léo Lagrange : «une étude est en cours pour évaluer le coût de sa mise aux normes. Dans l'hypothèse de la montée en Ligue 2 de l'équipe du BRC, la participation de la Ville serait prélevée sur la réserve financière évoquée plus haut». C'est exactement ce que nous faisons. Il n'y a donc pas de manipulation, de manque de clarté, d'imprévision, nous l'avons dit et nous l'avons fait car effectivement nous prendrions sur les dépenses imprévues 4 M€ l'année prochaine, en attendant car peut-être qu'avec l'appui de mon ami Jean ROSSELOT et de Pascal BONNET nous pourrions prendre moins si nous obtenons d'autres crédits. Je tiens aussi à le dire très solennellement, l'intégration dans le PPI du stade qui est quelque chose d'obligé pour notre ville, ne met pas en péril nos projets de proximité. Le stade c'est un grand équipement de proximité tout d'abord, je vous conseille d'y aller, j'en vois souvent même de l'opposition, très populaire car c'est toutes les couches de la société qui vont vibrer pour les équipes de foot. Il y a des dizaines, des centaines, des milliers de jeunes gens, des milliers d'hommes et même maintenant de femmes, qui vont sur les stades, qui jouent au foot, qui ont besoin de cet équipement. Et je suis très très heureux que notre équipe puisse monter en 2<sup>ème</sup> Division.

Et on met en accord nos actes avec nos paroles. Les crédits que nous avons prévus à l'ORU, nous les conserverons car le Maire de Besançon, qui était aussi dans les années passées adjoint chargé de la vie des quartiers, considère comme prioritaire la rénovation des Clairs-Soleils, il considère comme prioritaire l'ORU sur Planoise. Nous allons continuer notre effort sur les maisons de quartier, tout cela c'est prévu, nous ne changerons rien là-dessus, la SMAC, un projet que je porte personnellement depuis un certain nombre d'années, et que portent maintenant Michel ROIGNOT et Franck MONNEUR, nous la ferons parce que je sais bien que nous avons besoin, Sébastien MAIRE l'a dit et il a raison là-dessus, nous avons besoin dans cette Ville de Besançon, qui est une ville universitaire, qui est une capitale régionale, nous avons besoin d'un opéra-théâtre, d'un CDN, d'un Espace Planoise mais nous avons aussi besoin

d'une salle pour les musiques actuelles parce que les jeunes lorsqu'ils décident de venir faire leurs études dans une ville, ils regardent l'environnement culturel, c'est d'ailleurs pareil pour les entreprises.

Nous ne retirerons pas de crédits sur le PDU auquel je suis particulièrement attaché, pas plus que sur l'Université... Je voudrais aussi dire une chose, rappelez-vous que le PPI c'est 200 M€ pour le financement restant à la charge de la Ville. Vous nous demandez où nous en sommes. Est-ce que vous considérez qu'il serait correct que je vienne vous dire, alors que le Président du Conseil Général n'en a pas encore référé à son exécutif, quelle est la nature des négociations que j'ai avec lui ? Quant au Conseil Régional, je n'en sais rien. En ce qui concerne l'État, le Préfet va négocier et il va nous aider.

Pour l'agglomération, vous poserez la question. J'en suis le président mais j'ai aussi, comment dire, la volonté de regarder ce qu'il est possible de faire à l'agglomération parce que c'est une jeune agglomération et nous ne pouvons pas lui demander de tout faire. Je rappelle que l'agglomération va s'engager pour 10 millions pour le Palais des Sports. Donc le soutien à l'Université, est-ce que vous croyez que le Maire qui a placé l'éducation comme priorité n° 1 de ce mandat, va supprimer des crédits destinés à l'Université, qu'on va foutre en l'air notre PDU, qu'on ne va pas faire la rénovation indispensable aux Clairs-Soleils et sur Planoise, continuer les opérations sur Scaremberg, sur Montrapon et sur Pesty, ainsi que les maisons de quartiers où nous avons besoin d'équipements peut-être pas d'équipements grandioses mais je sais qu'il y a un besoin de maison de quartier à Battant, au centre-ville, Mme BRANGET m'a déjà écrit là-dessus mais elle a raison et nous allons réfléchir à cela. Un dialogue est engagé avec les associations, j'ai deux adjoints ici qui font remarquablement leur travail : Bruno MEDJALDI et Christophe LIME qui rencontrent les gens et on va avancer dans ce domaine-là mais faites-nous quand même un peu confiance.

Le débat sur le sport amateur, le sport professionnel : c'est typiquement les faux débats dont notre pays a le secret. Jean-Loup l'a dit, le sport professionnel a absolument besoin du sport amateur, c'est un vivier pour lui et puis le sport amateur, les gamins vont jouer au foot, pourquoi ? Parce qu'ils vont vibrer aux exploits de nos footballeurs sur le stade. Vous m'excuserez quand même de vous le rappeler mais lorsque nous avons joué -je dis nous parce que je m'assimile totalement à cette équipe- lorsque nous avons joué à Sochaux, il y avait 10 000 supporters bisontins. Il n'y a pas beaucoup de manifestations auxquelles on peut demander à 10 000 Bisons d'assister, à 100 km d'ici, un jour où les conditions de route étaient encore assez moyennes et il faisait froid. Il y avait 10 000 Bisons.

Et puis j'ai été député dans une autre vie vous savez et quand j'allais à la campagne le dimanche, par exemple à Myon, j'ai pu voir qu'il y a une association là-bas qui fait du foot, la Jeanne d'Arc de Myon, c'est l'épicier qui en est le président avec le receveur de la Poste, eh bien tout le village était au stade parce que le foot dans beaucoup de villages de l'agglomération, c'est l'élément central de la vie dans un week-end. Cette importance du sport amateur, c'est capital. Dans nos écoles on parle de prévention, de sécurité, quand les gamins de nos quartiers qui bousculent un peu, qui décoiffent, eh bien lorsqu'ils vont, par exemple les gamins de Montrapon, l'équipe dont Abdel était le président et dont maintenant la présidente est Safia N'MINEJ ici présente, les gamins de Montrapon quand ils sont sur un stade, d'abord ils jouent bien et je félicite l'ancien et la nouvelle présidente, et en plus qu'est-ce qu'ils font ? Il y a le rôle éducatif du sport et ils apprennent une discipline, ils apprennent à se dépasser, on leur donne le sens de l'effort, eh bien tout cela c'est quelque chose que nous voulons effectivement continuer à soutenir, à promouvoir. Donc l'opposition sport amateur - sport pro... on peut discuter sur le montant des salaires mais c'est un autre débat !

Il faut que vous sachiez aussi que dans le cadre d'une montée en deuxième division, à Sochaux par exemple en première division, la Ville de Sochaux ne finance pas le club. Vous savez qu'il y a un débat actuellement avec le Président THIRIET que je connais bien par ailleurs où on sait que notre club, s'il monte en L2, va avoir des financements importants. Mais nous, nous devons effectivement lui assurer un

stade. Je vous rappelle aussi qu'une des premières décisions que nous avons prise avec Jean-Loup COLY et la Municipalité, c'est d'augmenter de 15 % les crédits du sport amateur. Cela veut dire que nous on n'oppose pas les deux. Les chiffres on vous les a donnés mais je vous les redonne quand même avant que vous décidiez de votre vote, 1 646 000 Bisontins ou aggro-Bisontins utilisent nos installations sportives, 6 000 compétitions par an, 150 compétitions par semaine, 30 000 licenciés sur la ville. Ce n'est peut-être pas pour rien qu'on a été classé deuxième ville sportive de France, il y a sans doute des raisons ! Et quand Sébastien parlait de l'Université, il y a aussi des étudiants qui viennent à Besançon parce que justement notre ville, d'un point de vue sportif, sait attirer.

Et puis il ne faut pas non plus se réfugier dans le faux procès de l'élitisme. Il me paraîtrait incroyable que nous soyons la seule ville de France qui ne soit pas satisfaite du résultat de ses équipes. Eh bien oui, je suis très très fier des résultats du BBCD, des résultats du BRC, des résultats de l'ESB Féminin ; je suis un peu inquiet pour d'autres équipes mais j'espère que ça reviendra parce que nous en sommes fiers et que ça fait beaucoup pour la notoriété de notre ville quand les filles de l'ESBF sont une heure et demie sur Eurosport en direct de Besançon, quand j'entends mon ami Ghani YALOUZ parler de Besançon sur les antennes de télé en revenant d'Atlanta. Le sport est un formidable moyen de promotion de cette ville.

Les équipements de proximité, nous en avons beaucoup. Je sais bien qu'il manque une salle au centre-ville, je sais bien qu'il manque une salle aux Tilleroyes, qu'il manque des commerces aux Tilleroyes parce que je vais dans ces quartiers, je sais bien qu'il manque une salle aux Montboucons. Nous n'allons pas pour autant ni retirer des crédits au sport amateur ni d'autre part arrêter notre effort de proximité mais nous avons besoin aussi d'un équipement pour cette ville. Et puis nous avons aussi des tranches annuelles mais ça on en a déjà parlé.

Je crois quand même ce soir qu'il y a beaucoup d'hypocrisie de la part de certains dans ce débat parce que nous sommes placés devant un choix très simple, c'est : la Ville de Besançon peut-elle ou ne peut-elle pas, mérite-t-elle ou ne mérite-t-elle pas un stade de 12 000 places, étant sous-entendu que nos finances puissent le supporter. A cette réponse il est demandé de répondre par oui ou par non. C'est pour cela que je regrette que certains élus ne prennent pas part au vote. Pour ma part, je vais dire oui et sans hésitation parce que je le disais tout à l'heure, je sais bien que cette Ville de Besançon est attachée au sport mais aussi à ce stade qui a 70 ans et ce stade Léo Lagrange c'est une partie essentielle du patrimoine de notre ville. Alors à mon avis il ne faut pas avoir d'hésitation. Les dernières années on a effectivement beaucoup investi dans les équipements de proximité, les petits terrains de quartier. Il en manque encore, on continuera à en faire mais on a besoin aussi d'un grand équipement à Besançon car je le redis on ne peut pas en permanence dire qu'on a une notoriété à développer, qu'il faut que Besançon bouge et puis pour des raisons un peu politiciennes ou pour faire plaisir aux uns et aux autres, qu'on nous mette des bâtons dans les roues.

Pourquoi je vous demande de voter cela ? Parce que je sais que ce vote ne remet pas en cause la priorité que nous nous sommes fixée en début de ce mandat qui reste un travail de proximité et je crois que personne ici ne peut me donner des leçons sur la proximité. J'ai aux côtés de Robert SCHWINT parcouru cette ville pendant 18 ans et je suis certainement ici un de ceux qui est le plus attaché à la proximité mais nous voulons aussi, parce que nos finances nous le permettent et qu'on m'a laissé des finances saines que nous continuons à assainir, nous voulons effectivement conjuguer notre ambition politique et la vertu financière.

Bien sûr, il y a ici un certain nombre de personnes qui ne vont pas voter, il y en a même qui vont nous demander d'en faire plus, chacun prendra ses responsabilités. Je rejette un peu l'hypocrisie de certains que j'ai pu entendre ce soir, un certain nombre de faux débats entre autres sur le degré de proximité des équipements, sur le PPI. Ce soir j'assume, j'ai les épaules larges je vous l'ai dit, mais j'assume les choix et beaucoup ici vont assumer ces choix et je vous demande donc de voter pour ce projet. Vous savez

l'histoire, que va-t-elle retenir ? Elle va retenir que le 20 février 2003, c'est-à-dire presque 70 ans après qu'on ait décidé la construction du stade Léo Lagrange, il y a des élus ici qui ont eu le courage politique de décider que cette ville devait avoir un stade. On ne se souviendra pas de ceux qui avaient voté contre, ils seront partis avec l'écume du vent, par contre le stade Léo Lagrange est toujours là (rires). Alors moi je vous demande de voter, même si ça fait rire M. CHIRIER, je vous demande de voter parce que gouverner c'est décider et ce soir nous décidons. Monsieur ROSSELOT, j'ai annoncé que le débat était clos, donc vous n'avez pas la parole».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Sports, Patrimoine et Budget, le Conseil Municipal, à la majorité (10 Conseillers votant contre, 12 ne prenant pas part au vote), décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

*Récépissé préfectoral du 27 février 2003.*